

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

72e ANNEE.—No. 27

SAINT-HYACINTHE, P.Q.

VENDREDI, 29 AOUT 1924

LES ETUDES CLASSIQUES

ELLES SONT NOTRE PLUS GRANDE FORCE, ET NE SE SE-PARENT POINT DE NOTRE MENTALITE LATINE. — LA PLUS GRANDE VOGUE DES HUMANITES. — QUE FAIRE DE NOS ENFANTS, OU LES DIRIGER?

Avec septembre, la reprise des classes. Ecoles primaires, institutions classiques, commerciales, d'enseignement supérieur, universités ouvriront de nouveau leurs portes à la jeunesse, les hommes et les femmes de demain, l'avenir de la nation.

Un problème se pose pour les parents, celui de la meilleure instruction à donner à leurs fils et à leurs filles. Devra-t-on se contenter d'une instruction utilitaire, immédiatement pratique, ou orienter les enfants vers l'enseignement supérieur? Question importante, pour les garçons surtout, appelés à devenir l'armature de notre société.

D'aucuns sont portés à croire que les études rapides, écourtées, sont suffisantes, et qu'il importe d'abord de mettre un enfant en état de gagner sa vie rapidement. C'est une erreur. Celui qui veut aller trop vite risque de ne pas aller loin.

De plus en plus, dans tous les pays du monde, le besoin est grand d'hommes jouissant d'une culture générale, capables de s'adapter à toutes les circonstances, susceptibles de donner un labour de meilleur rendement, quelle que soit la situation occupée. Au Canada, et au Canada français particulièrement, on n'aura jamais trop d'hommes sérieusement formés, d'esprit ouvert aux choses intellectuelles, curieux d'apprendre, habiles à diriger, aptes à devenir les chefs de notre nationalité. Nous qui n'avons, en ce pays partagé par le dualisme de race, ni la force numérique, ni la puissance de l'or, devons nous distinguer par la supériorité intellectuelle. C'est non seulement une obligation, mais un devoir. Et c'est à cette condition que nous méritons de survivre et de nous affirmer.

Cette supériorité, il est inutile de la chercher où elle n'existe point. Pourquoi diviser des chevreux en fractions? Notre plus grande force est dans la culture latine héréditaire, appropriée à notre tempérament, à base d'humanités latines et grecques. Elle ne se sépare point de notre mentalité française, et c'est en elle que le peuple canadien trouvera éternellement ses meilleures énergies.

Pas n'est besoin, par conséquent, de multiplier les raisons qui militent en faveur des études classiques. Il en est une d'importance primordiale, à quoi tient l'avenir de la race, et elle suffit. On aura donc le souci, chaque fois que les circonstances et la situation financière le permettront, de pousser les jeunes gens vers les études classiques. Dans la seule province de Québec, nous n'avons pas moins de 21 collèges classiques, qui mettent l'enseignement secondaire à la portée de tout le monde ou presque. Sachons profiter de tels avantages.

Les Américains eux-mêmes, qu'on donne souvent comme des disciples heureux des doctrines utilitaires, se tournent de plus en plus vers la formation classique. Pour qui suit le mouvement des idées aux Etats-Unis, il est évident que nos voisins font un cas plus grand, avec les années, des humanités. Leurs hommes les plus cultivés avouent la supériorité des études classiques comme moyen de formation de la jeunesse, et les préconisent ardemment. A ce propos, on lira avec intérêt telle déclaration d'un Américain, M. Barclay Parsons, un important directeur d'imprimerie aux Etats-Unis:

"Je recommande fortement, dit-il, une éducation développée, y compris l'instruction classique, pour mes adjoints. Quoique la valeur de l'instruction n'apparaisse pas immédiatement, l'homme instruit ne tarde pas à en prouver les avantages. Il s'élève bien plus rapidement que l'homme sans instruction. L'homme instruit est ambitieux, capable, actif. Il a plus de cordes à son arc. C'est un homme de vues plus larges et s'intéressant à plus de choses. L'homme sans instruction se contente d'être un subordonné. Il est fait pour la dépendance et, en général, il n'offre pas de ressources."

En France, à plusieurs reprises depuis quelques années, les industriels et les commerçants ont dit leur préférence marquée, dans leurs services, pour les jeunes gens ayant fait des études classiques. Ceux-ci ont plus de valeur individuelle, et ont toujours vite fait de distancer leurs compagnons.

L'enseignement classique est celui qui répond le mieux aux besoins modernes. Qu'on ne l'oublie pas. Quand il s'agit d'armer les générations nouvelles pour l'avenir, ayons à cœur qu'elles aient en main les meilleurs armes qui soient.

Harry Bernard

Le Québec et l'Acadie se rencontrent

Moncton.—Des réceptions enthousiastes marquent le passage des 275 Canadiens-Français et Franco-Américains qui voyagent actuellement en Acadie sur deux convois du Chemin de fer National du Canada. A Edmundston, premier arrêt en terre acadienne, ils ont été reçus par toute la population française de la ville et des environs et ont été l'objet de démonstrations touchantes.

L'honorable J.E. Michaud, ministre sans portefeuille dans le cabinet du Nouveau-Brunswick et M. Max Cormier, maire d'Edmundston exprimèrent en des discours d'une facture remarquable des sentiments fièrement patriotiques. Ils dirent l'insurmontable désir des Acadiens de vivre leur belle devise "Spectemur Agende" (nous attendons en agissant) et d'assurer par leur dévouement à la foi et à la langue des ancêtres, la continuation du miracle acadien. Mgr Richard, curé de Verdun, Montréal, et M. Henri Bourassa exprimèrent aux Acadiens leur reconnaissance pour la réception faite aux voyageurs et avouèrent que leur visite à l'Acadie était due depuis très longtemps, "la vieil-

le province de Québec ayant trop longtemps ignoré le malheureux rejeton acadien de la langue française".

A Saint-Léonard, la gare du Chemin de fer National du Canada avait été pavoisée et c'est là que les acadiens de la région rencontrèrent les excursionnistes et échangeèrent des souhaits fraternelles. A ce dernier endroit, les discours exprimèrent encore une fois la grande affection que les Acadiens portent toujours à la vieille province de Québec. Remontant sur leurs convois spéciaux, les excursionnistes se rendirent ensuite à Moncton. En chemin ils admirèrent les riants paysages du Nouveau-Brunswick et les grasses campagnes acadiennes.

Une délégation de 25 personnes représentant les autorités de la ville, le clergé et les Associations acadiennes attendait les voyageurs à Moncton pour leur souhaiter la bienvenue. On se rendit à la salle de l'Assomption, où d'éloquents discours furent prononcés sur les relations fraternelles qui doivent exister entre les Acadiens et les Canadiens-Français. On exalta aussi la magnifique persévérance du peuple acadien, qui malgré ses malheurs et les entraves de toutes sortes, est parvenu à s'implanter solidement sur le sol tant de fois arrosé de ses larmes.

En marge des événements

Soyons optimistes

Sir Henry Thornton revient enthousiasmé d'un voyage, dit d'études, dans l'Ouest, où il a visité particulièrement la région de Peace River. Sir Henry voit dans notre pays l'un des plus riches du monde, et croit que la région de Peace River, mise en culture dans une proportion de 50 pour cent, est en mesure de produire plus de blé que ne le fait actuellement le Canada entier. C'est peut-être vrai. L'ouest, comme les autres parties de notre pays, n'a donné jusqu'ici qu'une fraction de son rendement possible. Pas plus qu'ailleurs on n'a tenu compte, là-bas, des conditions importantes de la spécialisation et de la systématisation. Nous sommes les fils trop comblés d'un pays trop riche. Mais un aspect important des richesses futures de l'ouest, c'est celui-ci: les énormes bénéfices réalisés avec des récoltes plus abondantes pourront aider à combler les déficits des chemins de fer d'Etat. Sir Henry n'a pas dû mépriser ce point de vue, dans le fond de son cœur. Et il ne faut pas s'imaginer que le réseau d'Etat est prêt à subvenir lui-même à ses besoins.

Pour la liberté

John W. Davis, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, dans un discours qu'il faisait la semaine dernière, a dénoncé en termes énergiques la sinistre association américaine du Ku Klux Klan. Il a exprimé clairement son opinion, disant que les Etats-Unis ne sauraient tolérer aucun groupement qui soulève le cri de race et de religion, s'écriant ainsi contre l'esprit de la constitution américaine. Il faut lui savoir gré de cette franchise. Les Américains, trop souvent, parlent de libertés à bouche que veux-tu, et tolèrent autour d'eux les plus graves abus contre la liberté, collective ou individuelle. Qu'on se rappelle en passant les persécutions contre les noirs, les luttes livrées aux catholiques au sujet de leurs écoles confessionnelles. M. Davis a engagé le président Coolidge à prendre la même attitude que lui sur cette question du Klan et de la persécution religieuse ou de race. Que tous deux se donnent la main, on le veut bien, mais qu'ils se proclament aussi les vrais champions de la liberté, et s'engagent, pour l'avenir, à travailler partout au respect de celle-ci. Car la liberté, aux Etats-Unis, ne doit pas être qu'un mot de la constitution, pas plus qu'un cheval de bataille électoral.

Un peu d'impérialisme

Sir Frederick Field continue son travail de propagande impérialiste au Canada. Il prend des précautions, ménage les susceptibilités, tâte son terrain avant de parler, mais n'en continue pas moins de semer autour de lui les idées chères à l'Angleterre. Aucune hésitation n'est possible quant à ses intentions. Et ceux qui doutent encore se font préciser les choses par un journal qui n'est autre que le *Times* de Londres. M. John-S. Ewart, l'éminent avocat anglo-ontarien, dans une lettre au *Citizen* d'Ottawa cite le *Times* à ce sujet:

"C'est dans ce milieu approprié que sir Frederick Field a saisi l'occasion de faire un peu plus de cette inappréciable besogne de propagande (invaluable missionary work) qui a été l'un des services particuliers rendus par sa croisière. Partout où il a mis le pied, il a réussi à tourner avec tact l'attention des gens vers l'examen de leurs propres affaires navales. Ce fut quelquefois besogne délicate, mais ce fut besogne très nécessaire."

Au *Devoir*, M. Omer Héroux fait à ce propos ces remarques:

"On ne saurait être plus clair, et bien naïfs seront après cela ceux qui s'étonneront de la persévérance avec laquelle l'amiral britannique s'acharne à sa besogne."

"Du reste, s'il attrape de temps à autre des rebuffades, sir Frederick Field peut se rendre aussi le té-

moignage qu'il ne perd pas son temps. Il sème des idées et, même s'il ne recueille rien de très encourageant du point de vue maritime, il lui arrive de provoquer des déclarations que son gouvernement ne manquera pas d'utiliser plus tard—telle la phrase de M. King, que nous citons vendredi, où le premier ministre déclarait que, les circonstances l'exigeant, le Canada saurait bien faire son devoir comme en 1914-1918."

Où il est évident que M. King a été très imprudent, et qu'il n'est pas aussi anti-impérialiste que certains le croient.

Gare à l'escroc !

Un escroc, sinon plusieurs, habile autant qu'effronté, parcourt les campagnes du Québec, où il se donne comme agent de la maison *Dupuis Frères*, de Montréal. Il se rend chez les marchands, prend des commandes, se fait donner un acompte substantiel sur la commande prise, et le marchand en est quitte pour ses frais, car jamais plus on n'entend parler du facétieux voyageur de commerce. Nous tenons à mettre en garde, contre les voleurs de ce genre, les marchands et commerçants de notre région. L'homme en question, jusqu'ici, à dit s'appeler Louis Picard, J.A. Thibeau, Louis Côté et Louis Dubé. Il a opéré dans nombre d'endroits, éloignés les uns des autres: Sainte-Angèle, (Rimouski), Saint-Jean l'Évangéliste, Saint-Henri Taillon, (Lac Saint-Jean), Hopetown, Sainte-Rita de Roudot, Ste-Thècle, (Champlain), Squatook, (Témiscouata), Saint-Pascal, Canton Taché, (Chicoutimi). Les marchands devront être extrêmement prudents lorsqu'il se présentera chez eux un individu disant représenter la maison *Dupuis Frères*, de Montréal. Il faudra lui faire montrer ses lettres de créance, en blanc et en noir. S'il y a le moindre doute, le plus simple sera d'avertir le chef de police le plus voisin.

Les catholiques dans l'Empire

Combien de catholiques dans le vaste empire britannique? A ce propos, la dernière livraison de la *Vie Nouvelle*, que dirige comme on sait le R.P. J. Papin-Archambault, S.J., publie la note que voici:

"D'après les indications fournies par le *Catholic Directory* pour 1923, le nombre des catholiques dans l'Empire britannique serait de 14,439,941. L'Angleterre et le pays de Galles en compteraient 1,965,787; l'Ecosse: 601,304; l'Irlande: 3,242,670 (sur une population totale de 4,390,219); le Canada: 3,388,663; l'Australie: 1,017,641; la Nouvelle-Zélande: 152,008. Comme on le voit, c'est le Canada qui fournit le contingent le plus nombreux."

Les mauvais livres

Plusieurs journaux et publications, depuis quelque temps, insistent sur les dangers des mauvaises lectures, et des ravages qu'exercent, dans les âmes des enfants, les livres suspects. La revue *L'Enseignement secondaire* conseille de surveiller de près les lectures des jeunes gens. Elle trouve qu'un trop grand nombre d'entre eux ne lisent pas, mais il se présente un autre problème pour ceux qui lisent: quels livres doit-on leur laisser entre les mains? Aux professeurs d'avoir l'œil ouvert, et de diriger constamment l'élève vers les livres qui conviennent à son âge, à son tempérament, à ses connaissances. Sous la signature de Pierre Ménard, le *Patriote de l'Ouest* de Prince-Albert, (Saskatchewan), met en garde contre les livres, dans certaines écoles, qui déforment l'esprit et travaillent lentement à l'assèchement sinon à la corruption du cœur. Le problème, partout, est le même. Les livres peuvent être d'excellents amis ou des connaissances extrêmement dangereuses. On ne saurait être trop prudent dans leur fréquentation. Dans tous les milieux, à toute heure, parents et éducateurs se doivent de surveiller étroitement les lectures des enfants confiés à leurs soins. Il ne serait pas inopportun que tous, à ce sujet, fissent un petit examen de conscience.

L'Etat et la Propriété

Voici le résumé du travail présenté, le mardi 12 août 1924, à la Semaine Sociale de Sherbrooke, par M. le chanoine P.S. Desrauleau, chancelier du diocèse de Saint-Hyacinthe, sur l'Etat et la Propriété:

Les droits de l'Etat sur la propriété privée découlent de la nature même de la société. Léon XIII les ramène à deux: protéger le droit de propriété et en conseiller l'usage avec le bien commun de la société.

Protéger le droit de propriété rentre dans le rôle de providence des droits que l'Etat doit exercer sur tous les droits individuels. C'est plus et mieux que respecter, plus que ne pas violer, c'est prévenir et réprimer les violations du droit de propriété.

Cette protection, pour être efficace, suppose trois attributions à l'Etat: légiférer, surveiller et résoudre les conflits.

L'Etat a le devoir de faire une législation du droit de propriété. Sans cela, le droit naturel sur les biens resterait imprécis, indéterminé, et, si chaque individu, se faisait à lui-même l'application des règles impérieuses de la justice ce ne serait que discussion, rixes et discorde. L'Etat a donc le droit et le devoir de déterminer par des lois quels sont les biens appropriables, quelles sont les personnes capables de posséder, quels titres assurent la possession tranquille des biens, quel usage de la propriété viole droit et trouble la paix.

Le bien commun exige que l'Etat fasse cette législation. Tout n'est pas de dire voici le droit, il faut voir si les individus le respectent. L'Etat a donc l'obligation stricte de surveiller l'exercice du droit de propriété, d'assurer l'efficacité de sa législation, de faire la police.

Cette surveillance demande à s'exercer avec circonspection pour ne pas tomber dans l'étatisme. Elle doit porter actuellement sur les opérations de banques et sur les spéculations financières frauduleuses.

L'Etat a le devoir de surveiller les deux groupes, hélas! sa tâche lui est rendue bien difficile parce que les personnages politiques, sans distinction de parti ou d'opinion sont extrêmement mêlés à ce genre d'affaires. "Ils se jettent sur les sociétés financières comme sur une proie dit encore Leroy-Beaulieu. Les anciens ministres sont présidents du conseil d'administration, le commun des députés ou sénateurs sont simples administrateurs". Cela est vrai dans presque tous les pays.

Enfin, l'Etat a le devoir de résoudre les conflits qui s'élèvent entre les propriétaires. C'est de toute évidence: il faut une autorité qui tranche les discussions. Tout le monde l'admet et en particulier, les plaideurs. Cette attribution de l'Etat l'oblige spécialement à protéger les faibles et les humbles comme le veut Léon XIII qui a courageusement proclamé dans son encyclique *Rerum novarum*: "Les droits où qu'ils se trouvent, écrit-il, doivent être religieusement respectés, et l'Etat doit les assurer à tous les citoyens en prévenant ou en vengeant leur violation. Toutefois, dans la protection des droits privés, il doit se préoccuper d'une manière spéciale des faibles et des indigents. La classe riche se fait comme un rempart de ses richesses et a moins besoin de la tutelle publique. La classe indigente, au contraire sans richesses pour se mettre à couvert des injustices, compte surtout sur la protection de l'Etat. Que l'Etat se fasse donc, à un titre tout particulier, la province des travailleurs qui appartiennent à la classe pauvre en général".

II
L'abus appelle la loi: l'abus de la propriété doit être restreint on il faut concilier l'usage de ce droit avec le bien commun.
Ce terrain est moins sûr, beaucoup s'y sont embourbés. Deux excès sont à redouter: l'étatisme et l'individualisme. Pour les éviter et surtout fuir l'étatisme, il est opportun de rappeler certaines des

idées fondamentales sur la nature de la société, l'inviolabilité et la collision des droits.

La société ne doit pas contrarier la nature. Et comme c'est la nature qui crée les droits individuels, la société doit les respecter et les protéger. Quand il y a nécessité pour elle d'en sacrifier quelques-uns, il faut que ce soit, autant que possible, moyennant compensation, en tenant compte de la hiérarchie des droits, et, de plus, que ce sacrifice soit nécessaire à la conservation d'un bien plus important et, d'ordinaire, dans l'intérêt de la prospérité commune. C'est là le grand principe de la collision des droits.

Le droit de propriété, lui, repose sur un double besoin et sur un double devoir: le besoin de vivre et de dominer sur la nature; le devoir de se faire vivre soi et sa famille et de mettre en valeur le monde matériel.

Le droit de vivre est le droit primordial, il prime tous les droits, même les droits divins positifs; seuls sont exceptés les droits divins naturels.

C'est ce qui fait que, si la nécessité est extrême, s'il y a danger de mort, tout homme a le droit de s'emparer des objets indispensables à la vie, même s'ils sont déjà appropriés, du moment que leur possesseur ne se trouve pas lui-même dans un semblable besoin. Cette doctrine a soulevé déjà reconnue par la loi civile.

Le besoin de dominer la nature correspond au devoir d'agir sur le monde matériel, d'où le droit au superflu, à la richesse. Ce droit de propriété est légitime, mais moins sacré, moins essentiel que le droit de vivre et de plus, sujet à des modifications et limitations.

L'Etat doit s'inspirer des principes de la doctrine sociale catholique, s'il veut concilier en toute justice l'usage du droit de propriété avec le bien commun de la société.

An fond, si tous les hommes faisaient un bon usage de la propriété

privée, il n'y aurait qu'à les laisser agir en liberté. La réalité est toute autre et le devoir social chrétien impose à l'Etat le devoir de définir, de restreindre le droit de propriété et d'adapter le droit de propriété suivant les circonstances, de telle façon que les abus soient évités et que les avantages s'en répartissent équitablement entre tous, conformément aux exigences du bien commun et de la fin primordiale des biens.

Le principe est clair et net; il fixe la limite du droit d'intervention de l'Etat.

Concluons. Restreindre ou étendre les droits de la propriété et les attributions de l'Etat au-delà des bornes fixées par le droit social chrétien, c'est virtuellement abolir la société telle que l'ont comprise vingt siècles de civilisation.

Et pour atteindre le bonheur temporel, l'Etat et la propriété doivent sauvegarder tous leurs droits et accomplir tous leurs devoirs. Ils n'y arriveront jamais, à moins qu'ils ne se laissent éclairer et guider par l'enseignement de l'Eglise. Elle seule est le centre moral et doctrinal de l'humanité. Son origine divine lui impose ce rôle et sa catholicité le lui rend possible.

Quand survient quelque souffrance physique ou morale, remerciez tout de suite notre Seigneur comme d'une grande grâce; supporter tout pour faire un pas vers notre Seigneur. La souffrance nous rapproche du bon Dieu.

Je me réjouis, ô Jésus, en voyant les sages, les rois, les trésors, à vos pieds, c'est-à-dire la sagesse, la grandeur et l'opulence de la terre rendre hommage à la Sagesse éternelle cachée dans votre enfance, à votre impuissance et à votre pauvreté.

Cardinal de Berulle.
Cœur divin de Jésus, convertissez les pêcheurs, sauvez les agonisants, délivrez les saintes âmes du purgatoire. (Indul 300 j. chaque fois.) (13 juillet 1906).

Priez la sainte Vierge de vous donner la persévérance dans le saint amour de Dieu, la force et la résignation dans les souffrances.
Saint Paul de la Croix.

FEMINA

CHANSON DES EPIS

Homme des champs, mon frère, écoute dans la plaine,
Écoute la chanson suave des épis:
Voix sublime et sans fin dont la campagne est pleine.

Quand tous les bruits humains, le soir, sont assoupis,
Quand la tige s'endort au fond de la ravine
Et quand les gais oiseaux au bois se sont tapés.

Écoute cette voix, c'est une voix divine,
La voix des épis d'or qui parle d'avenir,
Et que verse le ciel à flots sur la colline...

Écoute quand la nuit commence à rembrunir
Les ombres des forêts où les troupeaux vont boire,
Écoute les épis chanter pour te bénir...

Ils disent que tu dois aimer, prier et croire,
Lutter contre le vice et contre le malheur
Comme l'épis des champs lutte dans l'ombre noire.

Que tu dois te grandir par la sainte douleur,
Laisse ton cœur ouvert aux pitiés fraternelles
Et mourir sans orgueil, comme une simple fleur,
Pour devenir l'épis des moissons éternelles.

Blanche LABONTAGNE

MAIAKISIS

Par le R. P. Marie-Victorin des Ecoles Chrétiennes

On m'a demandé:
—Qu'avez-vous vu de plus intéressant au Témiscamingue?
J'ai réfléchi un peu — oh! très peu — et j'ai répondu sans sourcilier:
—Maïakisis.
—Maïakisis?
—Oui! Maïakisis. Ce nom-là ne vous dit rien? Evidemment. Moi aussi, je le confesse, il y a quelques semaines, je l'ignorais profondément malgré la bonne page que lui a consacré Arthur Buies qu'on ne lit plus.

Maïakisis est le nom Algonquin d'un humble frère Oblat que le monde ne connaît pas parce que le monde ne connaît que ce qui est à lui. Il ne fut rien moins cependant que le cheville ouvrière du vaste mouvement de colonisation qui a ouvert à la race, le pays du Témiscamingue.

Le frère Mofette — puisqu'il faut l'appeler par son nom — est au Témiscamingue depuis cinquante ans bien comptés. Il y arriva avec les premiers missionnaires Oblats qui étaient alors, avec des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les seuls blancs sur les eaux supérieures de l'Ottawa. Les sauvages ont atteint la perfection dans l'art si difficile de nommer ou de définir d'un mot. Les Algonquins qui fréquentaient la Vieille Mission, remarquant que le frère se levait avec le jour pour vaquer aux multiples soins matériels de l'établissement, l'appelèrent sur-le-champ Maïakisis, "comme le soleil". Jamais ils ne sont tombés plus juste. Depuis cinquante ans, Maïakisis, en effet, se lève avec le soleil et comme lui, il éclaire et réchauffe les colons, ses frères et ses amis.

Il a bien soixante-dix ans. Une robuste carrure, de larges mains faites aux plus durs travaux, mais surtout une tête puissante modelée

En ce temps-là, le P. Pian étant supérieur de la Mission sur la rive du lac Témiscamingue, le frère Mofette administrait le temporel, cultivait le petit jardin et aidait les pères dans leur ministère.

Souvent l'inépuisable convers avait sillonné le lac dans tous les sens et la magnifique Baie du côté nord-ouest l'avait séduit. Il y pensait. Il en parlait. Il en rêvait. Il en importunait son supérieur dont l'idée était faite sur l'impraticabilité de toute culture dans le Témiscamingue, — beau domaine pour une réserve sauvage, mais que, selon lui, les blancs n'occuperaient jamais. Cependant, le frère ne se décourageait pas. Dans ses voyages, il avait vu partout, à l'intérieur, de beaux valons en pente douce et de grands plateaux argileux; il avait observé la vigueur de la végétation sauvage dans les brûlés, le long des rivières et des ruisseaux, il avait écouté le bouillonnement de la vie dans le sein de cette terre qui ne demandait qu'à s'ouvrir, à produire, à nourrir!

Un matin dans la pauvre chapelle, le frère Mofette, enquête d'un sujet de méditation, ouvrit son évangélaire et lut: "Je vous le dis, en vérité, si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne: Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impossible". (S. Math. XVII, 19). Il ferma le livre et durant une demi-heure se livra à une oraison fervente, où il y avait de la foi, des montagnes, de la charité, des souches, de la confiance et de beaux champs de blé! Après le déjeuner, il fit venir Pierre et Antoine, deux orphelins sauvages de onze et douze ans respectivement, adoptés par la Mission.

—Vous prendrez Le Rouge dans la friche et lui mettrez le harnais. Vous irez ensuite chercher le petit charnu et l'arrache-souches. Mettez les instruments dans les deux chalands attachés au nord-est de la pointe. Quant tout sera prêt, tenez-vous avec le Rouge derrière le mulon de foin et attendez là! Vous allez venir avec moi pour un petit voyage!

Fous de joie à la pensée de faire un voyage avec Maïakisis, les petits indiens partirent en courant, comme deux faons à la recherche de leur mère. Deux minutes plus tard, le frère Mofette abordait le P. Pian qui disait son bréviaire, assis sur un banc à la porte de la Mission. La voix humble et les yeux brillants, il exposa pour la centième fois son projet de faire un morceau de terre à la Baie.

Le P. Pian était de mauvaise humeur ce matin-là. Il se fâcha tout rouge, et lui, le saint missionnaire, mort à tout et à lui-même, il envoya promener le pauvre frère en lui jetant ce qui suit ou quelque chose d'approchant:

—Vous me cassez la tête, à la fin, avec cette histoire! Voulez-vous bien me laisser en paix... Allez cultiver le Groenland, si vous le voulez, mais ne me parlez plus de vos utopies!...

C'était une permission générale, n'est-ce pas? dit en riant le bon frère, quand il raconte la chose. Aussi je ne me le fis pas dire deux fois. J'embarquai à la hâte le cheval, les outils et les provisions préparées à l'avance et nous primes le large à force de rames. Il faisait une belle journée de mai, mais un peu froide. Je disais à mes petits sauvages:

—Ne regardez pas en arrière, de peur que le Supérieur ne change d'idées!...

Une heure après, les chalands touchaient terre et s'amarrèrent à un gros cèdre penché au-dessus de l'eau. Bientôt, le bois retentit de coups de hache. Maïakisis, premier colon du Témiscamingue, abattait d'un bras joyeux les grands pins à panache, les verts bouleaux et les cèdres odorants!...Maïakisis arrachait les souches!...Maïakisis faisait la terre!... Deux jours...Trois jours...Et le grain doré vole dans l'air, donne à la terre grise du Témiscamingue son premier baiser!.....

Il y a déjà longtemps de cela. Aujourd'hui, sur le site même s'élève une grande église où le dimanche, une foule d'hommes, de femmes et d'enfants s'assemblent, recueillis, pour écouter le successeur du P. Pian lire dans le livre sacré la belle parabole du semeur!... "Une autre partie tomba dans la bonne terre..."

Et dans l'ombre de sa stalle, presque en arrière de l'autel, Maïakisis, les mains dans les manches de son surplis, murmure en regardant, sans en avoir l'air, les rangs pressés des fidèles:

—...et rendit cent pour un!

UNE PENSEE

Vivez où vous êtes, plaisez-vous à ce que vous faites, soumettez-vous d'avance à ce que Dieu voudra; c'est le secret du bonheur. S'il y manque quelque chose, souvenez-vous que vous êtes dans le lieu d'épreuves et attendez l'éternité.

Demanderez-vous de n'avoir rien à souffrir dans cette vie? Ce ne serait pas le voeu d'un chrétien. Faites le bien et ne souhaitez même pas que les hommes vous récompensent. Tout ce que les hommes vous donneront, Dieu ne vous le donnera plus; car si vous voulez les récompenses des hommes, c'est que vous travaillerez pour eux et non pour Dieu. Tenons-nous où Dieu nous a mis, faisons de notre mieux la besogne qu'il nous a assignée et bénissons son saint nom, et adorons sa volonté très sainte. Nous verrons un jour qu'il a tout disposé avec sagesse et tendresse, comme un bon Père, pour nous faciliter le salut.

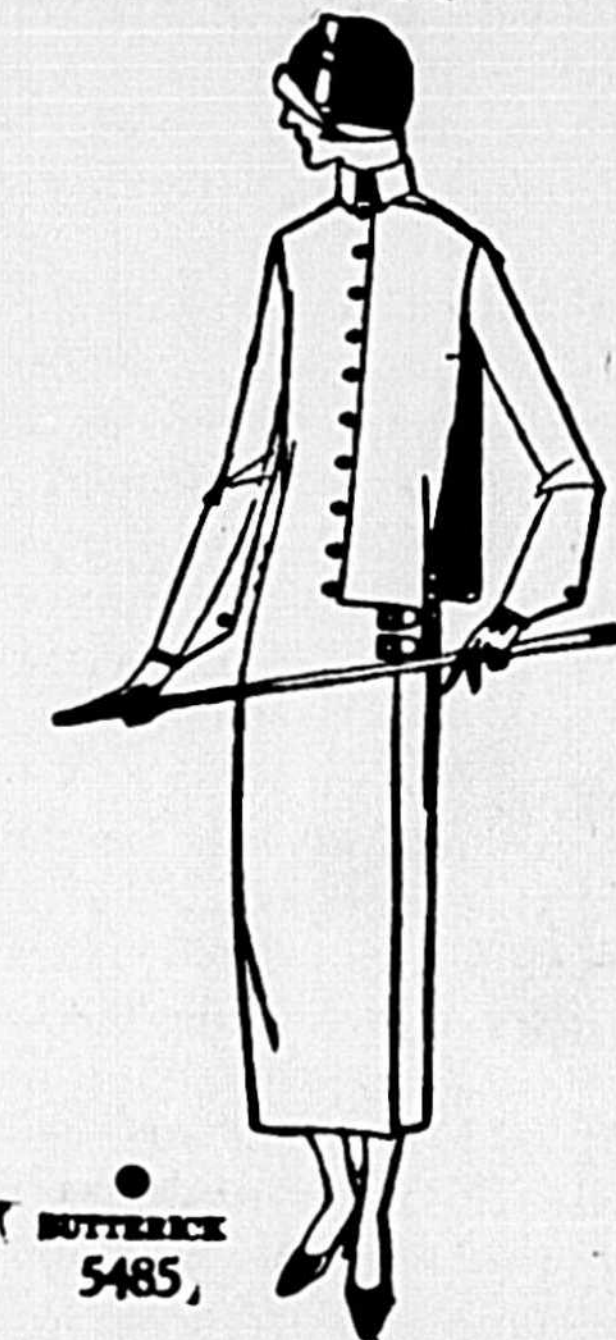
BON COEUR

"Maman avez-vous un dix sous pour un pauvre vieillard?"
"Où est-il ce vieillard, Jean?"
"Au coin de la rue maman, il vend de la crème à la glace."

LA MODE

DU JOUR

(PATRONS BUTTERICK)



L'Art Culinaire

LE MIEL DANS les REMEDES
Grâce à ses propriétés multiples le miel peut être employé avantageusement dans une foule de cas, soit dans l'usage interne, soit dans l'usage externe.

Toux, bronchites, enrrouement. — Prendre une cuillerée à café de miel tiède toutes les deux heures, pendant la journée, une cuillerée une heure avant de déjeuner et une autre le soir avant de se coucher. Si on mélangerait au miel un peu de graisse d'oie, on rendrait le remède plus efficace.

Maux de gorge.—onguent.—Mélanger un peu de miel, un peu de farine, un jaune d'oeuf et un morceau de beurre frais. Etendre sur un linge de toile, lier autour du cou, recouvrir d'un second linge. Ordinairement deux applications suffisent.

Gargarisme.—Faire bouillir dans de l'eau quelques feuilles de sauge des jardins, passer le liquide et ajouter une cuillerée de miel et une cuillerée de vinaigre par tasse.

Boisson.—Boire le soir avant de se coucher un bol de vin chaud ou de cidre doux sucré au miel.

Aphtes, juguet.—Frictionner avec du miel additionné d'alun ou de borax. Ou bien employer le miel rosat composé de miel et d'essence de roses.

Calculs biliaires

"Je souffrais de maux de reins et de calculs biliaires" écrit Mr. S. J. Kaczka de Little Rock, Ark. "Les docteurs me dirent que je devais subir une opération. Au lieu de ça, je commençai à prendre du Novoro du Dr. Pierre. Ma santé a été complètement restaurée et je me sens bien plus jeune". Des milliers ont eu la même expérience. Ce remède végétal n'est pas vendu dans les pharmacies mais directement. Ecrire au Dr. Peter Farhney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada

La Revue Bleue

Sommaire du 2 août 1924.— Don Ramon Del Valle-Inclan, *Rosario* (Nouvelle) Adapté de l'Espagnol par A. Francastel; Jean Lescure, professeur à la Faculté de Droit de Paris, *L'Allemagne sous le Régime de Rentenmark*; Mis de Montmorillon, *Portraits d'Ecrivains*: Paul Cazin; Auriant, *Aly-Bey et Abbasi ou un Projet espagnol de Conquête du Maroc en 1803*; Hubert Morand, *Impressions de Rome*; Paul Fierens *Quelques Poètes belges académiciens*; Henri de Jouvanel, *La politique intérieure*: Le Ministre Herriot; L. Dumont-Wilden, *La politique étrangère*: Le Rôle de la Petite Entente; Firmin Roz, *Le Roman*: *Le Roman dramatique et le Roman panoramique*; Gaston Rageot, *Le Théâtre*: *Du Conservatoire à la Comédie-Française*; La Quinzaine Politique.—Stéphane Aubac: Pologne J. Aubry: Bulletin Economique.—Bulletin Maritime.



Monument en l'honneur du Premier Guide dans les Montagnes Rocheuses

Deux cent six membres de la nouvelle organisation sportive connue sous le nom de "Cavaliers des Montagnes Rocheuses" ont eu leur première grande réunion récemment dans la vallée Yoho, non loin de Field en Colombie-Anglaise. Chacun d'eux, pour appartenir à cette organisation, doivent avoir ouvert au moins cinquante milles à cheval à travers les sentiers et les passes des Rocheuses. Plusieurs personnes en vue des Etats-Unis et du Canada, tels le Dr Charles Welcott, secrétaire du Smithsonian Institute de Washington et savant distingué, et M. J. M. Gibbon, chef du service de la Publicité du Pacifique Canadien, étaient présents à ce "pow-wow" qui consacre d'une façon concrète l'existence de cette société d'intrépides cavaliers.

Les Cavaliers des Montagnes Rocheuses ont profité de la circonstance qui les réunissait ensemble pour dévoiler une plaque commémorative en l'honneur de Tom Wilson, le premier guide dont il soit fait mention dans l'histoire du tourisme dans les Montagnes Rocheuses. C'est Tom Wilson qui en 1882, découvrit l'incomparable lac Louise et la superbe vallée Yoho. C'est lui que l'on aperçoit à gauche du groupe, couvert d'un long pardessus.



De beaucoup plus efficaces que les papiers à mouches collants. Propres à employer. En vente chez les pharmaciens et épiciers de partout.

AGRICULTURE

La préparation des abeilles à l'hiver

(Notes des fermes expérimentales)

Tous les travaux exécutés dans le rucher tendent vers un même but savoir: l'obtention de bonnes récoltes. Quand on prépare les abeilles pour l'hiver ce n'est pas seulement pour les faire survivre à l'hiver mais aussi pour qu'elles donnent beaucoup de miel l'année suivante.

La première précaution prise pour le bon hivernage des abeilles est donc aussi celle qui tend à assurer le succès de la récolte l'année suivante. On s'y prend pour cela vers la mi-juillet. Il faut s'assurer à cette époque qu'il y a, à la tête de chaque ruche, une jeune reine vigoureuse, afin que les ruches élèvent le plus possible de jeunes abeilles pour faire vivre la colonie pendant l'hiver. Si les abeilles ne récoltent pas assez de miel en automne pour élever une bonne quantité de couvain, il faudra avoir recours au nourrissage, c'est-à-dire qu'il faudra leur donner une partie de sucre dans une partie d'eau ou de miel dilué. On réunira ensemble les colonies qui sont faibles, celles qui couvrent moins de six cadres; on pourra faire au moyen de la méthode des journaux; on peut aussi rassembler deux colonies faibles et les hiverner dans une seule ruche, si cette ruche est divisée par une cloison en planches bien jointes. Cette dernière méthode fournit à l'apiculteur des reines d'excédent au commencement de la saison suivante.

Une fois que l'on a une bonne population de jeunes abeilles il faut ensuite s'assurer que chaque colonie a des provisions suffisantes pour qu'elle puisse non seulement vivre tout l'hiver mais aussi pendant les premières phases du printemps, jusqu'à ce que la provision de pollen et de nectar arrive, lui permettant de se développer rapidement. Les provisions fournies doivent être de la meilleure qualité possible; il ne faut pas donner de miel malsain, qui contient un gros pourcentage de matières solides. Si les provisions naturelles manquent, il faudra donner un sirop composé de deux parties du meilleur sucre granulé dans une partie d'eau. Ce sirop étant mis dans la ruche en dernier lieu sera consommé le premier, et comme il se décompose en gaz et en eau, il préviendra l'accumulation de matières solides dans les intestins. Les colonies mises dans des ruches Langstroth à dix cadres doivent peser au moins soixante livres sans leurs couvercles, avant d'être mises en cave pour l'hiver, et celles qui sont hivernées dehors doivent peser au moins soixante-dix livres.

Il est essentiel que les ruches soient protégées contre le froid, car le froid non seulement retarde la consommation des provisions mais conserve également l'énergie des abeilles.

Les colonies hivernées dehors devraient avoir au moins trois pouces de bourre par-dessous et autour des côtés et de six à huit pouces de bourre sur le dessus. La caisse la plus économique est la caisse quadruple car chaque ruche profite de la chaleur de ses deux voisins. On mettra les colonies dans leurs caisses on les emballera dans une substance isolante (bourre) par-dessous et sur les côtés avant de les nourrir. Pour le nourrissage, les pots de miel de dix livres, dont le couvercle est perforé à trous fins, sont très satisfaisants.

Les colonies qui doivent être mises en cave sont généralement laissées sur leurs supports d'été jusqu'à leur dernier vol de nettoyage qui se produit généralement dans la deuxième ou la troisième semaine de novembre.

Tous les préparatifs de l'apiculteur doivent tendre au même but avoir des colonies bien peuplées au printemps.

A. H. W. Birch, apiculteur.

La récolte du tabac à cigare

(Notes des fermes expérimentales)

Le tabac est prêt à être coupé deux à trois semaines après l'écimage. Il est assez difficile d'expliquer le degré exact de maturité que l'on doit rechercher dans la plante. Les feuilles sont plus cassantes vers la maturité et leur surface est parsemée de taches de couleur claire. En général, les tabacs à cigares sont prêts à être coupés vingt jours après l'écimage.

Ebourgeonnement. — Deux ou trois jours avant la coupe enlèvent tous les bourgeons ou rejets qui ont plus de deux pouces de longueur. Il suffit généralement d'ébourgeonner une fois, mais dans certaines saisons lorsque les bourgeons poussent plus rapidement, il peut être nécessaire de parcourir la plantation deux fois.

Coupe.—On coupe les tabacs à ras terre, avec une petite hache à bras. Certains planteurs se servent pour cela de gros ciseaux, mais une hache est beaucoup plus commode. On peut commencer à couper le matin, dès que la rosée s'est évaporée, et l'on continue jusque vers le milieu de l'après-midi. On fera bien de ne pas couper plus de tabacs que l'on peut suspendre dans le séchoir jour par jour. On peut couper les tabacs une rangée à la fois, en laissant le long de la rangée, ou on peut couper deux rangées à la fois en laissant les plants en travers des rangées. Dans ce dernier système les plantes de quatre rangées se trouvent bout à bout, ce qui facilite l'empilage plus tard, ou l'enfilage si on désire enfilet les tabacs directement au sortir de la rangée.

Fanage.—Une fois la coupe faite, il faut attendre que les tabacs se soient fanés suffisamment pour que l'on puisse les transporter sans casser les feuilles. Lorsque le temps est chaud et ensoleillé, il faut veiller à ce que les tabacs ne brûlent pas au soleil, car les feuilles brûlées ne séchent jamais bien. C'est généralement lorsque le tabac est suspendu dans le séchoir, dès qu'il est suffisamment fané pour pouvoir être manutentionné, qu'il sèche le mieux.

Empilage.—Par un temps chaud et ensoleillé, il est souvent nécessaire d'empiler le tabac pour éviter qu'il ne brûle au soleil. On construit les piles de tabac les tiges des pieds tournés vers le soleil. De trente à quarante pieds font un tas de bonne dimension, suivant que les pieds sont plus ou moins bien fanés. Il vaut mieux ne pas dépasser cette quantité, de crainte que les feuilles ne soient abîmées par le poids des plants. Il ne faut pas les laisser en tas plus de vingt-quatre heures, car ils chaufferaient et s'abîmeraient.

Enfilage.—Après le fanage, on enfile les tabacs sur des lattes spéciales. Dans certaines sections on se sert de crochets et de ficelles, mais l'enfilage est la méthode la plus généralement employée. La latte est munie à un bout d'un fer de lance et tenue fermement à l'autre extrémité sur un cheval de bois. On met sur chaque latte de cinq à sept plants, suivant la dimension des tabacs. Certains planteurs n'emploient pas de cheval à enfiler, ils enfilent les plants l'extrémité de la latte reposant sur la terre. Nous ne recommandons pas ce système, car il abîme plus de feuilles.

Charroyage.—Dès que le tabac est enfilé, il est prêt à être mis dans le séchoir. Le charroyage se fait généralement avec un cadre spécial, sur lequel on place les lattes, de façon à ce que les plants soient suspendus verticalement. On construit ce cadre avec aussi peu de pièces de traverse que possible pour éviter d'abîmer les feuilles.

Suspension dans le séchoir.—Les lattes de tabac sont suspendues de quatre à sept pouces d'écartement dans le séchoir, suivant la dimension des plants. Si elles étaient trop rapprochées l'une de l'autre, la brû-

lure serait à craindre; si elles étaient trop éloignées, le séchage se ferait trop rapidement. Il doit y avoir au moins trois pieds d'espace entre les pointes des plants de la rangée inférieure de tabacs et le sol.

Chef du Service des tabacs

Les règlements de la vente de semence certifiée de pommes de terre

(Notes des fermes expérimentales)

En ces quelques dernières années, les pommes de terre de semence certifiées d'origine canadienne se sont fait une réputation enviable non seulement au Canada mais aussi dans bien des parties des Etats-Unis et des Antilles, et tous les producteurs de semence certifiée doivent considérer comme un devoir de faire tout leur possible pour maintenir cette réputation.

Personne n'ignore aujourd'hui que le Ministère fédéral de l'Agriculture émet des étiquettes-certificats qui sont attachés à tous les sacs et à tous les barils ou aux autres contenants de pommes de terre de semence lorsqu'on a constaté, après deux inspections faites dans le champ et deux autres inspections de la récolte après l'arrachage, que ces pommes de terre remplissent toutes les conditions posées pour la semence certifiée. Malheureusement, on a constaté de temps à autre que les commerçants ont cherché à copier, au moins en partie, les étiquettes-certificats distribués par le Ministère. Cette pratique a induit le public en erreur et elle a causé un grand nombre de complications et de malentendus, à tel point que le Ministère s'est vu obligé dernièrement de demander au Parlement d'adopter des sanctions légales pour que cette pratique puisse à l'avenir être combattue au moyen de la loi.

Nous désirons donc, pour la gouverne de tous les producteurs, commerçants, expéditeurs et autres intéressés, publier au complet un article des règlements modifiés de la loi des insectes et des fâeaux destructeurs, qui deviendra exécutoire à partir du 1er septembre 1923.

«Un inspecteur est autorisé à inspecter une plante quelconque avant que cette plante soit exportée à un pays étranger ou avant qu'elle soit expédiée d'un point à un autre point du Dominion, et à accorder un certificat conformément aux exigences du pays qui le demande ou pour les fins domestiques.»

«Tous les certificats ainsi distribués doivent porter une copie du sceau officiel du service d'inspection de la maladie végétale ou de l'insecte, conduit sous l'empire de cette loi.»

«En ce qui concerne les pommes de terre pour lesquelles il n'est pas besoin de certificat, il est interdit à quiconque de vendre ou d'offrir, d'annoncer, d'exposer ou d'avoir en sa possession pour la vente, pour la plantation des pommes de terre décrites ou désignées sous une façon ou sous une forme quelconque comme étant inspectées enregistrées sélectionnées sans maladie, à moins que ces pommes de terre ne se trouvent dans des sacs ou dans des barils ou autres contenants, à chacun desquels est attaché, d'une façon durable, un certificat établissant que les tubercules y contenus ont été inspectés dans le champ et après l'arrachage par un inspecteur chargé de l'application de la loi des insectes et des fâeaux destructeurs, et ont été trouvés suffisamment vigoureux, suffisamment exempts de maladies sérieuses et d'autres fâeaux, de variétés étrangères, d'avaries mécaniques ou d'autres meurtrissures, pour qu'ils puissent être classés comme pomme de terre de semence certifiées extra No. 1. Tous ces certificats doivent porter le nom et le numéro du producteur, ainsi qu'une copie du sceau officiel du service d'inspection des maladies des plantes du Ministère fédéral de l'Agriculture au Canada.»

On recommande, sous ce rapport, que toutes les personnes qui s'occu-

Indiscutablement
la meilleure
bière que vous
puissiez boire.

Frontenac
Export Ale

Faite avec ce qu'il y a de meilleur au monde en fait de houblon et de malt, vieillie jusqu'à parfaite maturation, elle possède — en sa saveur riche et forte — un piquant, une vigueur qui réjouissent et revivifient.

«Vaut la peine d'être demandée»

AMEDEE LACROIX
228 GIROUARD :: TELEPHONE 288
DISTRIBUTEUR POUR LE COMMERCE

pent de produire, d'acheter ou de distribuer des pommes de terre de semence certifiées, se familiarisent parfaitement avec l'aspect de l'étiquette-certificat officielle. Le rapport annuel du service de la botanique pour l'année 1922 contient une reproduction de cette étiquette; on peut se procurer un exemplaire de ce rapport en en faisant la demande au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Nous désirons également appeler spécialement l'attention sur les conditions suivantes, qui sont imprimées au dos de chaque étiquette-certificat. On voit par ces conditions qu'en acceptant l'étiquette-certificat, le producteur de pommes de terre de semence certifiées se charge de certaines responsabilités, à l'observation desquelles il est strictement tenu à l'avenir.

«Cette étiquette est donnée pour un contenant de pommes de terre; elle certifie que des preuves satisfaisantes ont été fournies à l'effet que le contenu a été cultivé par la personne dont il porte le numéro de certificat, que les pommes de terre ont été inspectées dans le champ et après l'arrachage par un agent du Ministère fédéral de l'Agriculture, et qu'elles ont été trouvées suffisamment vigoureuses et suffisamment exemptes de maladies sérieuses, d'autres fâeaux et de variétés étran-

gères pour mériter d'être classées comme semence extra No. 1.»

«Cette étiquette est donnée à la condition expresse que la personne à la quelle elle est remise et dont elle porte le numéro de certificat se charge de trier les pommes de terre pour lesquelles elle doit être employée de la façon suivante: enlever à peu près tous les tubercules pourris ou gravement endommagés ou meurtris; tous les tubercules étrangers ou d'un type différent, et à ne laisser pas plus de 5 pour cent par poids de tubercules mesurant moins de cinq onces ou plus de douze onces; il est entendu également que la dite personne assume responsabilité pleine et entière pour le contenu de tout emballage auquel elle peut attacher cette étiquette.»

La marine marchande mondiale

Une diminution de tonnage est constatée en 1923

Il est toujours intéressant de mesurer l'importance des moyens de transport par eau dont dispose le commerce, surtout le commerce international. Les statistiques si précises du Lloyd anglais nous renseignent à cet égard. Les dernières de ces statistiques, arrêtées au 30 juin 1924, nous apprennent que cette société a pu constater, à cette date, l'existence de 32,596 bateaux

d'au moins 100 tonnes, jaugeant ensemble 64 millions 23,567 tonnes.

Du 30 juin 1923 au 30 juin 1924, le tonnage de la marine marchande du monde a diminué de 1,142,671 tonnes, soit 821,233 tonnes pour les steamers et bateaux à moteur et 321,438 tonnes pour les bateaux à voiles. Sauf pendant la période de guerre, c'est la première fois que les statistiques du Lloyd, considérées d'une année à une autre, révèlent une diminution. On a pu constater, pendant les douze mois écoulés, un nouvel et fructueux effort de l'Allemagne pour combler le large vide que la guerre a fait dans sa marine marchande. Elle et le Japon, sont les seuls pays où l'on ait enregistré, pour cette période, une augmentation, laquelle est de 363,598 tonnes dans le premier cas et de 238,560 tonnes dans le second. Les diminutions les plus marquantes sont: 1,066,491 tonnes aux Etats-Unis; 239,011 tonnes en France et 201,530 tonnes en Italie. Un tiers de la diminution de tonnage des Etats-Unis provient de la suppression du nouveau registre du gouvernement, de bateaux qui ne sont plus en service de commerce.

On cesse de rire en montant vers Dieu et l'on cesse aussi de pleurer sans cause: l'intelligence devient sérieuse et le cœur contenu.

Père Lacordaire, O.P.

Tabac ROSE QUESNEL

Exempt de Nicotine - ne fatigue pas les nerfs -
Toujours la même qualité depuis 25 ans.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

A VENDRE.—Magnifique propriété sur le bord de la rivière Richelieu dans le village de St-Denis, grand terrain, construction de première classe, brique solide, couverture métal, 11 appartements, intérieur fini en chêne, grande cave en ciment, système de chauffage à eau chaude, électricité, toutes les améliorations modernes. — Photographie envoyée sur demande.—Bonnes conditions, s'adresser à E. E. Larue, 6 rue St-Patrice, St-Hyacinthe.

ETAT-CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Baptêmes :
Le 24.—Marie, Jeanne, Dolorès, Alice, fille d'Arthur Barque et de Marie-Rose Renière. Par. et mar., Honorius Ladurantaye et Lucienne Barque.

Le 25.—Pierre, Wilfrid, Fernand fils de Henri Berthiaume et de Léona Chauvin. Par. et mar., Wilfrid Berthiaume et Rose-Anna Girouard.

Mariages :
Le 25.—J. Rosario Flibotte à Yvonne Côté.

Le 25.—Origène Pouliot à Lucienne Létourneau.

Sépultures :
Le 14.—Frère Marie-Théophane, (Pierre Gagnon), 55 ans, des Frères Maristes.

Le 22.—Fernand, Roger Robert, 3 mois, fils de Joseph Robert et de Marie Boilard.

Le 23.—Juliette St-Germain, 49 ans, fille de feu Jules St-Germain et de Joséphine Couillard-Després.

Le 23.—Noé Girouard, 52 ans, époux de Marie Deslauriers.

Le 23.—Joseph-Rémi, 2 mois, fils de Joseph Pelletier et de Rose-Anna Claing.

EGLISE NOTRE-DAME

Baptêmes :
Le 21.—Marie, Françoise, Yvonne, Juliette, fille de Conrad Quintal et d'Hortense Daigneault. Par. et mar., Irénée Quintal et Yvonne Oligny.

Le 21.—Marie, Gisèle, Yolande, Bernadette, fille de Edmond Claing et de Bernadette Brodeur. Par. et mar., Georgianna Gladu.

Le 21.—Marie, Hélène, Pauline, fille de Hormidas Dufresne et de Marie Cordeau. Par. et mar., Ernest Régis Dufresne et Hélène Laforce.

Le 25.—Francine, Denise, Paulette, fille d'Adrien Gladu et de Antoinette Leduc. Par. et mar., Hormidas Leduc et Georgianna Lafond.

Sépulture :
Le 23.—Albina Morisseau, 65 ans et 10 mois, épouse de Michel Benoit.

MONT-SAINT-GREGOIRE

Nous changerons encore de curé, à l'automne; c'est ce qui nous a été officiellement annoncé au prône.

C'est notre 17e curé qui part et le 18e, qui nous arrivera.

Comme nous n'avons un curé que depuis 81 ans, cela ne donne qu'une moyenne de moins de 5 ans pour chacun.

C'est M. l'abbé Boisvert, actuellement à la tête de la paroisse d'Adamsville, qui nous viendra pour la prochaine Saint-Michel.

—M. Joseph Monast, un brave cultivateur du rang Lareau, a perdu quatre des plus belles vaches de son troupeau Ayrshire.

Pendant que, sur sa terre, elles traversaient lentement et sans peur la voie ferrée du Pacifique, un convoi rapide venant de l'est les prit en queue et en fit le plus affreux massacre.

—Quelques jours plus tard, une petite fille de M. Napoléon Chouinard faillit avoir leur sort.

Agée de deux ans, elle se tenait sur la voie, regardant avec plaisir le train fondre sur elle, lorsque l'ingénieur, apercevant l'inconsciente, put arrêter son convoi à temps, non cependant sans éventrer une de ses voitures de marchandises par l'application trop subite des freins.

—Parmi nos plus récents visiteurs, mentionnons MM. les curés Archambault de Saint-Alexandre et Lévesque de Sainte-Brigide, ainsi que MM. les vicaires Langelier, aussi de Saint-Alexandre, et Grenier d'Iberville.

La paix ici-bas, est dans l'acceptation des choses contraires, et non pas dans l'exemption de les souffrir.—Feyelen.

ECOLE TECHNIQUE

70 RUE SMITH, MONTREAL

COURS D'AUTOMOBILE Un cours complet d'entretien et de réparation, comprenant cours de mécanique et d'électricité, commença le 8 septembre. Ce cours a lieu le jour de 9 a.m. à 4.30 p.m.

Economie financière

Les banques anglaises pendant le premier semestre 1924

Le premier semestre de l'année en cours a été, pour les banques anglaises, au moins aussi fructueux que les six mois correspondants de 1923 et il l'a certainement été plus qu'on ne le prévoyait au début de l'année.

Si l'on considère les chiffres de dix banques du Clearing House, de Londres, on constate que le montant des avances consenties par ces établissements atteignait en juin 808 millions 279,000 livres sterling contre 773,663,000 livres sterling en décembre dernier et la proportion de ces avances aux dépôts s'est élevée de 45-1 à 47-8 p.c. En juin 1923, le total était de 764,321 livres sterling, correspondant à 45-5 p.c. des dépôts. On considère généralement que cette proportion ne doit pas dépasser 50 p.c. A la fin de mai, elle était de 48-5 p.c. Elle a baissé en juin comme conséquence de l'accroissement momentané de la dette flottante, pour payer les intérêts de l'emprunt de guerre, ce qui a amené une augmentation considérable des dépôts. Toutefois, au 30 juin, le total des dépôts était inférieur de 22,516,000 livres sterling à celui constaté au 31 décembre 1923 et ne dépassait pas 1,691,556,000 livres sterling. Cette diminution résulte d'une réduction de 62,151,000 livres sterling subie par la dette flottante pour tout le semestre. Le montant des bons du Trésor se trouve réduit de 72 millions 195,000 livres sterling, ce qui se reflète en partie dans le chiffre des traites escomptées détenues par les banques, ce chiffre étant de 247,748,000 livres sterling et présentant une diminution de 31,422,000 livres sterling. Les dépôts auraient apparemment importants si les banques n'avaient pas été en mesure d'accorder plus de crédit à leurs clients, car toute avance consentie par une banque vient au moins momentanément grossir les dépôts ou ceux d'autres établissements.

FARNHAM

Les Frères de l'Instruction chrétienne, en vacances ici depuis six semaines, sont partis pour leurs écoles respectives vendredi dernier. A cette occasion, on a annoncé divers changements. Les Rév. Fr. Gabriel, Berchamans, Rémi et Héraclius quittent Farnham; ils sont remplacés par les Fr. Epiphane, Sébastien et Bernardin.

—M. l'abbé Samuel Léveillé, chapelain de l'Hospice Sainte-Elisabeth vient d'être promu à la cure de Ste-Sabine, en remplacement de M. l'abbé Tourigny nommé à Saint-Nazaire. Ils prendront leurs nouveaux postes au commencement d'octobre.

M. l'abbé Georges Gadbois, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, a remplacé notre vicair M. Girard, pendant sa retraite.

—Mardi soir, 26 courant, il y aura sur le terrain de l'Hospice, soirée en plein air; souper, fanfare et divertissements variés. Que les paroissiens se fassent un devoir d'aller encourager nos religieuses si dévouées.

—M. Arthur Guay, courtier et représentant de la Maison V.V.B. de Montréal est allé en voyage aux Etats-Unis, cette semaine.

—M. Robert Berthiaume est actuellement à Farnham; il remplace l'agent de gare du C.P.R.

—Mlle Léona Bonneville, du presbytère, recevait cette semaine la visite de sa soeur, Mme Ernest Parizeau, de Cohoes, N.Y.

—Mademoiselle Madeleine Racine, de Montréal, est en visite chez le Docteur Demers.

—Ont été baptisés: le 16, Joseph, Isaac, Paul, Abel, fils de Adonias Dupont et de Ninette Denis. Par. et mar., M. et Mme Isaac Dupont.

Le 16, Joseph, Clair, Bernard, André, fils de Honorat Lequin, for-

geron, et de Marie-Louise Lacasse. Par. et mar., Léonard et Bernadette Lequin, frère et soeur de l'enfant. Le 17, Marie, Laurette, Aline, fille de Willie Lagnier, et de Marie-Rose Trinquet. Par. et mar., M. et Mme Joseph Lagnier, de Mégantic. Le 17, Marie, Rose-Anna, Laurette, fille de Georges Sabourin, et de Eva Massé. Par. et mar., M. et Mme Joseph Sabourin.

La tuberculose

Ce qui suit n'est destiné ni au médecin, ni au savant. Nous nous adressons à la masse, aux chefs de famille et d'institutions, aux jeunes surtout, aux jeunes gens des villes et des campagnes qui, sortis hier de l'école, doivent faire leur vie avec le plus souvent, comme seul avoir et pour unique soutien, une santé plus ou moins comprise à leur foyer ou au pensionnat.

Renseigner exactement nos populations sur la question tuberculeuse, étaler celle-ci sous son vrai jour; vulgariser les défauts de notre cuisine, en même temps que rendre patents à tous nos moyens de défense, tel est notre vœux le plus cher et le but que nous poursuivons.

Disons immédiatement que la lutte contre la tuberculose ne peut être le fruit des seuls organisateurs *in camera* ou de quelques officiers sanitaires. Le succès n'en peut être assuré que par le groupement des énergies, de la bonne volonté des malades, de leur entourage et du public tout entier, à l'application de mesures ou moyens que nous étudierons au cours de causeries ultérieures.

Nos statistiques vitales accusent à peine deux morts par tuberculose sur cent décès chez les enfants de 0 à 5 ans. Il y a là, il faut bien le dire, une erreur patente.

Disons donc, afin de ne pas exagérer, que 50% se rapproche assez de la réalité.

De même, il sera bon de ne pas prendre pour acquis que le chiffre d'environ 3000 décès annuels par tuberculose, dans la province de Québec, est conforme aux faits.

Personne ne l'ignore; une foule de médecins ne se croient pas tenus de déclarer la cause de la mort de leurs clients, surtout lorsqu'il s'agit de tuberculose, d'alcoolisme ou d'autres grandes infections dont la répercussion familiale et héréditaire est avérée. C'est, pourquoi nous avons raison de croire que la mortalité par tuberculose est encore plus élevée que le démontre la statistique.

L'infection tuberculeuse est excessivement fréquente, à un âge encore peu avancé. Durant l'adolescence, elle devient presque générale; et chez l'adulte, on pourrait dire qu'elle est la règle.

Que l'on tuberculise nos enfants, nos jeunes gens, et l'on établira que dès l'âge de 7 ou 8 ans, 40% de nos enfants qui fréquentent l'école ont déjà été infectés. Et le pourcentage atteindra 75-80% si l'on opère sur des élèves de 16 ou 17 ans. Il montera même à 85-90%, chez les pensionnaires.

D'autre part, les médecins-légitistes, les autopsistes attachés aux cours criminelles et les pathologistes des hôpitaux de vieillards affirment que 95-98% des adultes autopsiés révèlent des lésions tuberculeuses cicatrisées, guéries; montrant ainsi que la presque totalité des adultes mort d'une cause quelconque ont été atteints de tuberculose à un moment de leur vie.

Donc, très fréquente durant l'enfance, l'infection tuberculeuse est presque fatale, au cours de la vie. Et les médecins qui étudient la question affirment l'universalité de la contagion.

Sachons-le donc: inconsciemment, chacun de nous, ou à peu près, a été touché par l'infection, à un moment de sa vie.

At-il été, pour cela un malade? oui et non, suivant l'angle sous lequel nous envisageons la question.

Et qu'est-ce donc qu'un malade, sinon une personne dont l'organisme lutte contre un agent, microbe, toxine, poison, qui modifie la vie de ses tissus? En d'autres termes, un malade, c'est un organisme en lutte avec un agent morbide.

Or, quels que soient les divers états traversés par un malade; quel que soit le résultat de la lutte subie, l'effet de toute infection est inévitablement le même: création dans le sang du malade ou au sein de ses tissus de substances protectrices destinées à neutraliser l'infection, à mettre l'organisme à l'abri des atteintes de l'agent infectieux.

Ainsi se produit la guérison, fruit de la maladie; ainsi est obtenue l'immunisation, effet de l'infection.

Comme on le voit, chez le sujet robuste ou en cas d'infection modérée, le résultat est toujours identique: guérison, lorsque l'infection a déterminé des modifications sérieuses que nous appelons maladie; immunisation, quand l'infection s'est manifestée par des troubles, légers, voire imperceptibles.

Ce qu'il faut retenir, c'est que, dans un cas comme dans l'autre, l'organisme a été rendu réfractaire à une atteinte ultérieure de la maladie immunisante.

L'enfant auquel on inocule le vaccin antivaricelleux est un malade au sens strict du mot, puisqu'on le soumet à l'action d'un agent infectieux. Pourrions-nous en dire autant du même enfant auquel on inoculerait le même vaccin un mois, un an après? Evidemment non, puisque le même agent infectieux ne déterminerait plus dans l'organisme immunisé ces modifications caractéristiques de la maladie. Il y aurait simplement augmentation de l'immunité, quels que soient les caractères réactionnels.

Ainsi subissons-nous presque fatalement l'infection tuberculeuse, la contagion étant universelle; mais il y a toujours la question de la virulence de l'agent infectieux, et celle, très importante, du terrain constitué par notre organisme.

On comprend qu'un même poison administré à doses variées produit des effets différents. On n'ignore pas, non plus, qu'un même poison donné à doses égales, produit, chez différents individus, des effets qui varient en raison de l'âge, de la robustesse, de l'état de santé, des dispositions simplement actuelles de chacun des individus. Ce que l'on sait moins, et qui, toutefois, est parfaitement démontré tous les jours, c'est l'accoutumance aux poisons. C'est, exactement, l'immunisation.

Ainsi, le fumeur, malade aux premières inhalations de fumée tabagique, s'entraîne bientôt, s'immunise contre les troubles nicotiniens.

Combien de temps dure cette immunisation? Pas très longtemps; et le fumeur invétéré qui abandonne son tabac a perdu son immunisation spéciale après 8 ou 10 mois. De même, si son cerveau est bien à l'abri des manifestations ordinaires de l'empoisonnement spécifique, il arrivera tout de même que des doses excessives surmonteront son immunité.

Ainsi en est-il de l'infection et de l'immunité tuberculeuses.

Des expositions répétées à des infections peu violentes détermineront, chez le contagionné, l'immunité connue; mais celle-ci n'est jamais absolue: elle n'égale jamais 100%. De sorte que le contagionné n'est jamais à l'abri d'une infection virulente. De plus, l'immunisation antituberculeuse n'est pas de longue durée. Les toxines tuberculeuses n'ont pas la fixité de certaines autres toxines ou de certains poisons connus.

Il y a également un autre côté de la question qu'il ne faut pas perdre de vue. Comme pour le tabac chez le fumeur; comme pour l'alcool chez l'alcoolique, l'organisme du contagionné par les produits tuberculeux fabrique bien des substances immunisatrices contre la tuberculose; mais ces substances sont elles-mêmes des poisons très nocifs dont l'action délétère sur l'organisme se traduit par une résistance moindre aux maladies, aux infections, en général; par un délabrement accentué de la santé.

J. E. Masson.

La mission de Marie après la Ré-surrection de son Fils n'est qu'une mission d'amour et de prière: notre Seigneur semble avoir voulu garder pour lui seul le secret de la vie de sa Mère: il l'a voulue tout entière à lui.

Vble Père Eymard.

PENDANT PLUS DE 3 ANS TANLAC REPOND AUX BESOINS

"Plus je connais l'efficacité de Tanlac, plus je tiens à le louer", dit Mme Samuel Shelly, 56 rue Wood, Toronto, Ont. Canada. "Je prends toujours Tanlac dès que je commence à me sentir épuisée, et il a répondu aux besoins de ma santé, pendant plus de trois ans."

"Pendant des années avant de connaître Tanlac, j'étais dans un état d'épuisement si terrible, que souvent je devenais si faible et si nerveuse que je ne pouvais faire mes travaux domestiques. J'étais devenue presque un squelette, et je maigrissais constamment. Les maux de tête me rendaient presque folle,

et mon teint était de couleur malade et jaunâtre.

"Tanlac m'a fait engraisser de 14 lbs. et m'a donné un appétit merveilleux. Mes nerfs sont calmes, je dors bien et je possède une santé et une énergie qui font de la vie un plaisir."

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

Les pilules végétales Tanlac pour la constipation; faites et recommandées par les fabricants de TANLAC.

Toute palme suppose une victoire; toute victoire est au prix d'une lutte et d'un effort. La foi sincère pousse au travail, l'oraison bien faite à l'action, l'amour, à la vaillance.—Mgr Gray.

O Christ aimé! tu es bon à l'infini! Tu corriges et tu relèves, te ne blesses pas toi; tu es plus grand que nous, pauvres petits êtres d'un jour, qui rêvons d'éternité et qui ne savons pas aimer.—Père Gratry.

La croix de Jésus adoucit tout ce qui est amer. Regarde la croix, et l'amertume fera place à la douceur, vos peines deviendront supportables. Chanoine Saudreau

C'est une chose horrible de tomber à l'heure de la mort entre les mains d'un Dieu vivant, lorsque pendant sa vie on s'est retiré par le péché d'entre les bras d'un Dieu mourant.

Sainte Marguerite Marie

S'attacher comme il faut à celui qui est tout, c'est un secret infailible pour se détacher de tout ce qui n'est rien. —Mgr Gay.

Hérode méprisa Jésus comme impuissant, parce qu'il ne faisait point de miracles; comme ignorant, parce qu'il gardait le silence; comme insensé, parce qu'il ne cherchait pas à se justifier. St Bonaventure.

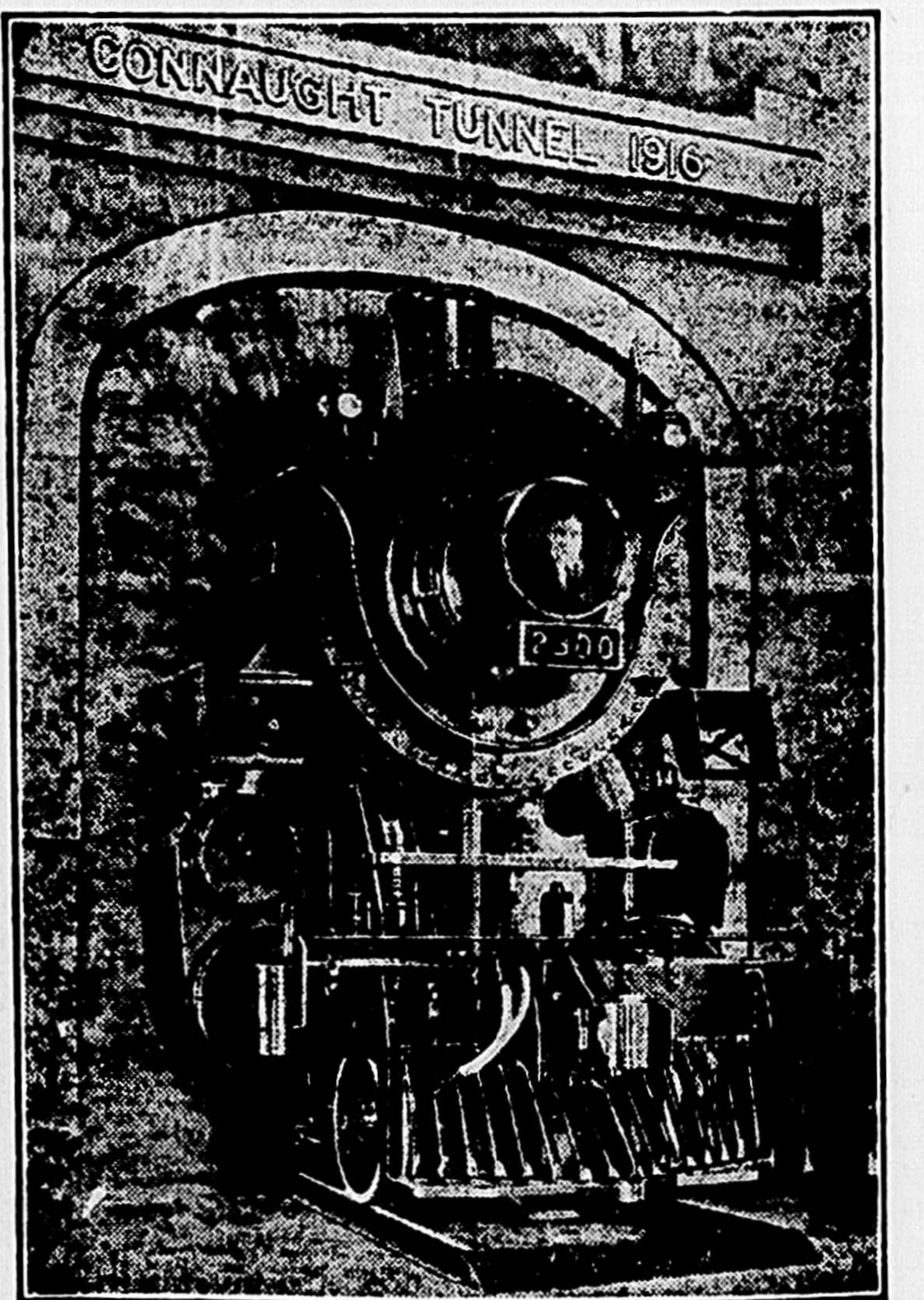
BESCO Household COKE

Moins d'ouvrage—Moins de poussière
—Moins de saleté et beaucoup moins de cendre que le charbon dur.

\$14 la tonne

Prix au Comptant Livré dans votre cave.
Commandez-le de chez:

Hector Chartier



La Locomotive "2300"

Construit entièrement en bois aux usines Angus du Pacifique Canadien à Montréal, ce modèle grandeur naturelle d'une des plus puissantes locomotives en service sur les lignes canadiennes, la "2300", servait à décorer l'un des coins de la vaste salle des banquettes du Château Frontenac, lors du grand congrès qui réunissait quelque 700 officiers du Pacifique Canadien à Québec en mars dernier. Muni d'une cloche, d'une sirène, de lumières électriques, de tous les boulons et de tous les accessoires d'une véritable locomotive, ce modèle est représenté comme émergeant du tunnel Connaught dans les montagnes Rocheuses. L'illusion est parfaite et le travail a été fait avec un tel soin, que l'on croirait en l'apercevant se trouver en présence d'une vraie locomotive. Elle porte à la place de son phare d'avant, le portrait de M. E. W. Beatty, symbole de la lumière qui préside aux destinées de la Compagnie.

Ce modèle, qui a été transporté à Toronto pour la grande exposition nationale qui s'y tiendra du 23 août au 6 septembre, pourra être examiné dans le stand du Pacifique Canadien, dont il constitue l'une des principales originalités.

NOTES LOCALES

La rentrée

La reprise des classes, dans les maisons d'éducation de notre ville, aura lieu la semaine prochaine, et aux dates que voici: Séminaire, mercredi, 3 septembre; Ecole normale, jeudi le 4 septembre; Couvent de La Présentation de Marie, mercredi le 3 septembre; Académie Lorette, et les pensionnaires le 2 septembre, et les élèves externes le 3 septembre; les Académies Girouard et Prince Mercier, mardi le 2 septembre; Ecole Mercier, mardi le 2 septembre; Couvent des Soeurs de Saint-Joseph, lundi le 1er septembre; les Ecoles Raymond, Larocque, et village de La Providence, mercredi, 3 septembre.

A l'Hôpital St-Charles

On est à faire actuellement des changements importants, qui sont autant d'améliorations, à l'hôpital Saint-Charles de cette ville. Par suite du départ des vieux prêtres en retraite, maintenant logés dans le nouvel édifice de l'Hôtel-Dieu, la direction de l'hôpital se trouve à disposer d'un local plus grand. Aussitôt les travaux terminés, ce qui prendra encore une quinzaine de jours, l'entrée principale de l'hôpital sera sur la rue Dessaulles, au lieu de la rue Sainte-Anne.

Dès l'entrée au rez-de-chaussée, on trouvera deux parloirs, les salles de clinique générale ainsi que la clinique spéciale du Dr J.P.E. Bousquet, oculiste et auriculiste. Plusieurs chambres, au même étage, seront à la disposition des malades. La procure de l'institution, qui se trouvait près de l'entrée de la rue Sainte-Anne, sera aussi transportée à l'avant de l'édifice.

L'entrée de la rue Sainte-Anne ne sera pas condamnée, mais servira la nuit, ce dont on est prié de bien vouloir prendre note. Cette combinaison est considérée comme plus avantageuse pour le personnel de nuit. Une fois les changements complètement terminés, l'hôpital comptera de 38 à 40 lits pour les malades.

Etiquette, plus ou moins

Un beau soir que M. Cléophas St-Amand, du village de St-Joseph-sur-Yamaska, entra chez lui, il constata la présence d'une voisine, qui était en visite chez sa femme. La figure de la visiteuse n'eut évidemment pas le don de lui plaire, puisque M. St-Amand, n'écoulant que sa mauvaise humeur, éconduisit la dame en question avec force qualificatifs plus ou moins impolis. Selon la déclaration du mari de cette femme, St-Amand aurait manqué aux règles les plus graves de la galanterie, et ce au point que M. Bergeron vient d'instituer, par le ministère de Mre J.-B. Bousquet, une action en dommages pour un fort montant contre M. St-Amand. On ignore ce que le peu gallant Maskoutain alléguera pour sa défense.

Gravement malade

M. J.E. Theriault, chimiste attaché à l'Ecole d'Industrie Laitière de cette ville, a subi mardi une grave opération, à l'hôpital Saint-Charles. L'opération a été faite par le Dr F. de Martigny, chirurgien de Mont réal. Nos vœux de rétablissement.

Part pour l'Europe

M. l'abbé Napoléon Delorme, attaché à l'évêché de Saint-Hyacinthe depuis quelques mois, partira en octobre pour l'Europe, où il fera à Rome des études de droit canonique. Il sera absent deux ou trois ans.

Après 21 ans d'absence

M. et Mme Gilbert Rainville, de Gilbertville, Mass., accompagnés de leur fille, Mlles Angéline et Aldéa Rainville, sont venus passer quelques temps à St-Hyacinthe, chez leur beau-père, M. Louis McDuff, rue Ste-Marguerite.

Il y avait 21 ans que les visiteurs n'étaient pas venus au Canada. Ils ont été à St-Hugues revoir leur paroisse natale, et à Montréal, pour rendre visite à M. et Mme Joseph Rainville, à M. Henri Paquette, ainsi qu'à deux de leurs soeurs.

Pas de feu

Depuis une quinzaine, pas un seul appel pour feu n'a été reçu au poste de pompiers. Les incendiaires chôment.

L'auto criminel

Un pénible accident est arrivé à Sainte-Madeleine, à quelques milles de cette ville, dans la soirée de samedi dernier. Lionel-Paul Bernard, 22 ans, fils d'Isaac Bernard, s'en allait en bicyclette sur la route quand il fut soudain frappé par un automobile, précipité dans un fossé assez profond. Dans sa chute, il se perfora un poumon, probablement sur les poignées du bicycle, et se fit une large entaille à l'abdomen. Il parvint tant bien que mal à se rendre au village, où il fut trouvé urgent de le conduire à l'hôpital. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Charles de cette ville, où il mourut mardi matin. L'automobile qui le frappa fila comme si de rien n'était, et on n'en a rien su depuis.

Les poings sur les i

La belle amitié qui unissait deux citoyens de Saint-Jude vient d'être brisée cruellement par une vulgaire question d'intérêt. Il y a quelque temps, M. Oza Laflamme présenta à M. Aimé Gadbois, pour certaines marchandises vendues et livrées, une facture que l'acheteur trouva par trop majorée. Gadbois protesta, l'autre prit mal les observations et infligea une tripotée à son débiteur pour lui apprendre, dit-il, à payer ses dettes. Une semaine plus tard, rencontrant de nouveau celui-ci, Laflamme se paya de nouveau à même la personne de l'autre, à coups de poings accompagnés de qualificatifs odorants et malsonnants, ce qui décida Gadbois à implorer le secours de la Justice. Par le ministère de Mre J.B. Bousquet, de cette ville, il intente donc une action en dommages à son agresseur, où il allègue les faits ci-dessus mentionnés. La Cour Supérieure se prononcera sur le cas.

Il vidait la glacière

Lundi matin, vers 4 heures, M. T. Orsali, rue Sainte-Marie, entendit un bruit insolite dans sa cuisine. Il se leva vite et aperçut un individu qui, le plus calmement du monde, était en train de vider la glacière à son profit. Il essaya de l'attraper, mais l'autre fut dehors en un clin d'oeil, filant à belle allure. M. Orsali n'abandonna pas la partie, se mit à la poursuite, saisit le type par son veston, sur la rue Concorde, mais ne se trouva bientôt qu'avec le vêtement entre les mains. Il alla avertir le chef de police de ce qui se passait, donnant un signalement aussi exact que possible de son voleur. Celui-ci fut arrêté peu après et déclara se nommer Sévigny. Il comparut dans la matinée devant le magistrat Emile Marin, qui le condamna à deux mois de prison commune.

Des amis malcommodes

Une aventure assez étrange est arrivée, dimanche dernier, à un nommé Lachapelle, de Sainte-Hélène-de-Bagot. Venu à Saint-Hyacinthe en automobile, il avait gracieusement pris à bord deux passagers, répondant respectivement aux noms de Noël et DeBluets. Une fois en ville, le propriétaire de l'automobile laissa celle-ci sur la rue, ayant au préalable la précaution d'en mettre la clef dans sa poche, comme il convient. Mais ses deux compagnons, pour des raisons qui n'ont pas été éclaircies encore, ne goûtèrent probablement pas cette manière de faire. Quoi qu'il en soit, ils se rendirent au garage Drollet, place du marché, prétendirent qu'ils avaient perdu la clef de leur machine et en achetèrent une nouvelle. Ils montèrent ensuite dans la voiture de Lachapelle et se dirigèrent en toute hâte dans la direction de Saint-Barnabé. Ils allaient à grande allure, quand, arrivés au cimetière de la paroisse, ils frappèrent un poteau de téléphone, sur lequel la machine se brisa et tous deux furent projetés au dehors. DeBluets s'en tira indemne, mais Noël fut tellement contusionné qu'on dut le conduire à l'hôpital Saint-Charles. Son état n'est pas grave. Quand à DeBluets, il s'est constitué prisonnier volontairement. Aucune procédure n'est encore prise.

M. Marin à Valleyfield

M. Emile Marin, magistrat de district, a siégé mardi à Valleyfield.

Il acquitte le maire Brault

M. le magistrat Emile Marin, de Saint-Hyacinthe, a acquitté vendredi dernier, à Sherbrooke, le maire William Brault de cette dernière ville, accusé comme on sait d'avoir volé de la pierre appartenant à la municipalité.

Le magistrat a déclaré que le maire avait pris la pierre et ce sans autorisation légale. D'autre part, le président de la voirie ayant déclaré qu'il lui avait permis de la prendre, ce témoignage libère M. Brault et démontre qu'il n'avait pas l'intention de voler la ville.

Me Emile Rioux, procureur de la poursuite, a déclaré qu'il porterait l'affaire aux assises de septembre et a demandé un cautionnement pour ce faire. Le juge l'a accordé et a imposé un cautionnement de mille dollars.

Selon toute probabilité l'affaire sera reprise en septembre.

Prochain mariage

On annonce pour le 2 septembre le mariage de Mlle Hélène Lanoie, fille de M. et Mme Augustin Lanoie marchand, de Ste-Hélène de Bagot, à M. Arthur Cusson, contremaître, de Worcester, Mass., fils de Mme Veuve J.E. Cusson, du même lieu. Pas de faire-part.

Fête légale

Lundi prochain, 1er septembre, fête du travail, sera fête légale. A cette occasion, l'hôtel des postes sera fermé. Le guichet de livraison générale sera cependant ouvert de 9 heures à 10 l'avant-midi, et de 5 à 6 l'après-midi. Il n'y aura pas de livraison à domicile par les facteurs.

M. St-Onge prend du mieux

M. Eug. St-Onge, gérant de la succursale locale de la Southern Canada Power, dangereusement malade depuis quelque temps, prend sensiblement du mieux, si bien que son médecin lui permet maintenant de recevoir ses amis. Tous font des vœux pour que le mieux se continue et qu'il soit bientôt en état de reprendre son travail.

Les abeilles tueuses

Un accident assez extraordinaire est arrivé samedi dernier dans la paroisse de Saint-Damase, près de l'endroit appelé la Grande Caroline. Un certain nombre d'hommes étaient à réparer le chemin quand plusieurs essaims d'abeilles se jetèrent tout à coup sur les chevaux, les piquants si cruellement que deux des animaux moururent peu après. Deux hommes furent aussi piqués à tel point que leur état n'est pas sans inspirer des craintes. Les hommes refusent maintenant de continuer leur besogne, tant que les propriétaires des ruches n'auront pas fait disparaître celles-ci et payé les dommages causés.

Prochain mariage

On annonce pour le 2 septembre, à la basilique d'Ottawa, le mariage de M. Auguste Mousseau, gérant de la succursale locale des Dominion Stores, fils de M. Charles Mousseau, d'Ottawa, à Mlle Germaine Beaulieu, fille de M. et Mme Alexandre Beaulieu, aussi d'Ottawa.

L'homme et le cheval blessés

Un fiacre conduit par Emile LeMoine, charretier pour le compte de M. Polydore Lapointe, maître-charretier, a eu une collision avec un automobile, à l'angle des rues William et Mondor. L'homme fut conduit chez le Dr Arthur Lefebvre, où il fut pansé, souffrant de coupures au visage. Le cheval, qui avait une large blessure à une patte, a été mené chez le Dr P.P. Natien, vétérinaire.

Possédait un alambic

Léopold Lanoie, de Ste-Hélène-de-Bagot, a eu ces jours-ci la visite des agents de la Commission des Liqeurs.

Ceux-ci ont trouvé chez lui un alambic avec tous ses accessoires.

Ils l'ont conduit à St-Hyacinthe, et il a comparu devant le juge de paix E.O. Picard, qui l'a condamné à comparaître devant le magistrat du district Emile Marin, le 3 septembre prochain. Il a été remis en liberté sous caution.

A l'ombre pour 15 jours

Le procès de Bernard Segal, pour conspiration au détriment des Chemins de Fer Nationaux, en se faisant rembourser le prix de billets de passage qu'il n'avait pas achetés, vient de se terminer devant M. le magistrat Emile Marin.

Ont été entendus, pour la Couronne: Mlles Rollande Lajoie, Lucienne Choinière, M. Geo.-B. Bates, J.-P. Lazare, le chef Bourgeois, et M. J.-A. Thibault.

Après la plaidoirie, le juge a déclaré l'accusé coupable et l'a condamné à quinze jours de prison commune.

Me Kearney a déclaré qu'il en appelait du jugement, et que, dès demain, il s'adressera à un juge de la Cour d'Appel, pour faire admettre son client à caution.

Honneur au mérite

Mlle Alberta Goineau, de Sainte-Brigide d'Iberville, âgée de quinze ans, vient de recevoir son certificat d'enseignement modèle avec la note distinction. Nos félicitations.

Changements ecclésiastiques

M. l'abbé Joseph-Esdras Rivard, curé de Saint-Robert, prend sa retraite. Il était curé de Saint-Robert depuis 1902. Il sera remplacé par M. l'abbé Georges Goyette, curé de Saint-Joachim. M. l'abbé Goyette sera remplacé à Saint-Joachim par M. l'abbé Napoléon Maynard, vicaire à Iberville.

Une partie contestée

Une partie de balle vivement contestée a eu lieu dimanche dernier au village de La Providence, sur le terrain de la Commission Scolaire, entre les équipes de La Providence et de St-Thomas d'Aquin. La victoire est restée aux joueurs de La Providence après une lutte épique de dix manches, le résultat final donnant 11 points contre 10. Les batteries se composaient de Béclair et Bérard pour Saint-Thomas, de Blanchard et Bellegarde pour La Providence.

Les touristes

Hôtel Union: Mlle Estelle Perreault, Berlin, N.H.; Mme Blanchette, Berlin, N.H.; Mme C. Benoit, Biddeford, Me; Victor Paquet, Nashua, N.H.; A.C. Benoit, Taftville, Conn.; F.M. Leblanc, St-Joseph, N.B.

Grand Hôtel: J. Coleman, Boston; Hugh Cameron, Boston; A. Paterson, Boston; B. Kempton, Chicago; John Farmer, Georgetown Ont.; Mme B. White, Detroit, Mich; L. Tarte, North Adams Mass.; M. et Mme Théroux, Holyoke, Mass; John Lindelman, Chicago; M. et Mme E. Houle, Pawtucket, R. I.; O. St-Amour, Salem, Mass; M. et Mme E.O. Lévesque, Gardner, Mass; J.C. Pichette, Campbellton, N.B.; E. Bourbeau, Québec; M. et Mme E. Bérubé, Fall-River, Mass; A. Laflamme, Lowell, Mass.; Mlle Jeanne Chaput, Holyoke, Mass.; M. et Mme B. White, Detroit, Mich.; A. Cormier, Seattle, Wash.; J.H. Dusault, Québec; M. et Mme Nap. Bournival, Manchester, N.H.; M. Dr A.O. Trottier, et Mme Trottier, Mlle Blanche Yvonne Trottier, Providence, R.I.

Un tournoi important

Dimanche, 31 août, les amateurs de tennis, ici, recevront la visite de l'équipe du Parc Lafontaine. Un tournoi, genre Davis Cup, aura lieu sur le terrain de l'équipe locale. Les joueurs de Montréal sont MM. Marcel Rainville, E. Durand, et H. Morin, ceux de Saint-Hyacinthe Henri Morin, Paul Laframboise et Paul Fontaine. Voici l'ordre des rencontres pour la journée: Marcel Rainville vs H. Morin; E. Durand vs P. Laframboise; M. Rainville vs P. Laframboise; E. Durand vs H. Morin; M. Rainville vs P. Fontaine; H. Morin vs P. Laframboise.

Assigné à St-Hyacinthe

Le R.P. M. Dumont, O.P., attaché au couvent dominicain d'Ottawa depuis plusieurs années, vient d'être assigné au couvent de Saint-Hyacinthe.

Le bonheur est de sentir son âme bonne. Il n'y en a point d'autres à proprement parler, et celui-là peut exister dans l'affliction même.

Pouliot-Létourneau

Lundi M. le chanoine L.-A. Sénechal, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe, a béni le mariage de Mlle Lucienne Létourneau, fille de M. et Mme J.B. Létourneau, à M. le Dr J.O. Pouliot, chirurgien-dentiste, fils de M. A. Pouliot, de St-Hyacinthe. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe de crêpe pêche perlée, un chapeau de velour noir et une parure de marthe de roche; son bouquet de corsage était de roses "American Beauty". Pendant la messe le programme musical fut exécuté par la chorale de la cathédrale. Les nouveaux époux sont partis pour Toronto, les chutes Niagara, et Buffalo. Mme Pouliot portait pour le voyage un tailleur bleu-marine, avec chapeau brun coco. A leur retour M. et Mme Pouliot habiteront rue Girouard.

La retraite terminée

La retraite de MM. les curés du diocèse, au séminaire, s'est terminée mercredi matin. Elle était commencée du 21 et fut prêchée comme on sait par le R.P. Ceslas Côté, O. P., du couvent dominicain de cette ville.

L'homme-mouche

A deux reprises, dans la journée de mardi, les citoyens de Saint-Hyacinthe ont pu s'amuser à voir grimper un individu, qui s'intitule l'homme-mouche, à plusieurs édifices locaux. L'homme, un nommé White originaire de Detroit, a escaladé par l'extérieur l'édifice de la Cie de Téléphone Bell, le Grand-Hôtel et l'hôtel de ville. On estime que quel ques milliers de personnes ont assisté à ces prouesses.

Visiteurs distingués

Vendredi dernier, étaient de passage ici M. L.G. Dupuis, maître de chapelle à Notre-Dame de Montréal, accompagné de MM. E. Cardin, Elz. Morency, P. Morency, et G. Morency, tous membres de la chorale de Notre-Dame. Ils ont visité notre ville et en particulier la manufacture d'orgues Casavant.

Le tennis

Dimanche dernier, l'équipe de tennis locale a rencontré à Montréal l'équipe Saint-Hubert sur son terrain, à l'angle des rues Saint-Hubert et Johnson. Les joueurs du Saint-Hubert l'ont emporté. Voici en détail les résultats.

E. Durand, (Saint-Hubert) vs H. Morin, 5-7, 6-4, 6-2.
M. Rainville, (Saint-Hubert) vs P. Laframboise, 6-1, 6-3.
P. Fontaine, (Saint-Hubert), vs R. Fontaine, 6-1, 6-1.
P. Fontaine, (Saint-Hubert), vs J. Laframboise, 5-7, 6-4, 6-2.
R. Beaudry, (Saint-Hubert), vs F. Beuregard, 6-1, 6-1.
Fontaine-Rainville, (Saint-Hubert) vs Morin-P. Laframboise 6-4, 7-5.
Durand-Beaudry (Saint-Hubert), vs Richard-S. Jacques, 6-1, 6-0.
J. Laframboise-Beuregard (St-Hyacinthe), vs Payette-Jeannotte, 6-3, 6-2.

Fiançailles

M. et Mme V.J. Mongeau, de cette ville annoncent les fiançailles de leur fille, Irène, à M. Alfred Mignault, de Montréal.

Balle-aux-camps

La dernière partie, entre l'équipe locale et la All-Star-Canadiens, de Montréal, a été gagnée par cette dernière, avec résultat de 8 contre 4. Les batteries se composaient de Grenier et Mullins pour All-Star, de Sykes et Bousquet pour Saint-Hyacinthe.

Les Expositions

Toronto, Ont., 23 août au 6 septembre 1924.
Sherbrooke, 23 août au 30 août 1924.
Québec, 30 août au 6 septembre, 1924.
Ottawa, 5 septembre au 15 septembre 1924.
Prix réduits, service de trains des plus commodes. Pour billets et informations adressez-vous à E.O. Picard, 35 Laframboise.

Le R. P. Tremblay à Québec

Les divers changements dans les Patronages de Saint-Vincent-de-Mannons au mois de mars dernier, sont maintenant définitifs et prendront effet le 1er septembre. Le R.P. Louis-Eugène Tremblay, supérieur du Patronage de cette ville, dont le départ avait été retardé quelques mois, part pour Québec, où il prendra la direction du Patronage Laval, en remplacement du R.P. F.X. Rochette, assigné à Montréal. Le R.P. Paul Laperrière, de Montréal, remplacera à Saint-Hyacinthe le Père Tremblay.

Beurre et fromage

A la dernière enchère samedi dernier, on a offert 300 colis de beurre de crèmerie dont 1000 colis de pasteurisé No. 1, vendus à 36s. la livre; le reste était du crèmerie No 1 vendu à 35s. la livre. Comparativement à la semaine précédente ces prix indiquent une augmentation de 1-2 sou. On a aussi offert 1300 meules de fromage vendues à 17s. 1-4 la livre, une augmentation de 3-4 de sou comparativement à la semaine précédente.

Chicoutimi, 25.—A l'enchère tenue ici samedi, 560 meules de fromage blanc ont été vendues à Ayer à 16s. 1-2 la livre.

Victoriaville, 25.—A l'enchère tenue ici samedi, on a vendu 1.110 meules de fromage à 16 s. 13-16 la livre.

Personnels

M. Pierre Denis, percepteur du Revenu, de cette ville, est de retour d'un voyage de cinq semaines aux Etats-Unis. M. Denis était accompagné de sa fille Mlle Angela. Ils ont visité Biddeford, Me., Lawrence, Mass., Lowell, Mass., Manchester N.H., et plusieurs autres centres de la Nouvelle-Angleterre.

—Mlle Antoinette Gouin, d'Acton Vale était de passage à St-Hyacinthe, ces jours derniers pour affaires.

—M. l'abbé Hector Nadeau, sub-prieur de Montréal, était de passage en notre ville, ces jours-ci, où il a visité ses frères, MM. les abbés J.B. Nadeau, chapelain au couvent de la Maison Mère de la Présentation de Marie, et Arsène Nadeau, vicaire à la cathédrale, nommé récemment curé à St-Michel de Rougemont, ainsi que son cousin, le professeur J.B. Bédise.

Mlles Lucienne Caouette et Alice Boulay sont de retour d'une villégiature à Philipsburg.

—Mlles Léna et Lucienne Létourneau, de Sherbrooke, passent quelques jours à Saint-Hyacinthe, après avoir assisté au mariage Pouliot-Létourneau.

—M. J. de L. Taché, conservateur de la bibliothèque du parlement, à Ottawa, accompagné de Mme Taché, était de passage à Saint-Hyacinthe mardi, en route pour Québec.

—M. Paul Madore, des Trois-Rivières, un ancien de notre ville, a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe cette semaine.

SAINT-THOMAS D'AQUIN

Dimanche dernier avait lieu un beau pique-nique à St-Thomas d'Aquin. Y prirent part les demoiselles Fabiola Bousquet, Joseph Berthiaume, Cécile E. Pélouquin, Lucile Hamel, Eva Jacques, Rachelle Sicotte, Langlais, Laurence, Bernadette Pélouquin, Rose-Anna Jacques, Adèle, Alida et Marie Thibault, Cécile et Lucienne Desmarais, Jeanette et Madeleine Vangelle, Alice, Marie-Flore et Thérèse Pélouquin, Claire, Alice et Germaine Brun, Marie, Madeleine Dansereau, Cécile et Germaine Chagnon, Madeleine Tousignant, Lucie Hamel, Lucrèce Vangelle et autres. Il y eut chant, musiques et déclamations.

A la vue de la gloire de Dieu et du salut du monde. Marie embrasse héroïquement le sacrifice de la séparation de son divin Fils. L'amour triomphe, mais la nature paye largement son tribut à la souffrance...

Le zèle des âmes très unies à Dieu est une participation et une émanation de celui de Jésus; Jésus qui vit dans ses intimes, qui agit par eux. Chanoine Saudreau.

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes - Entorses - Frissons

SOUVENIRS DU PASSE

Extraits de vieux Nos du Courrier de St-Hyacinthe

ORAGEUX

Mardi soir durant l'orage, il y eut séance orageuse du Conseil de Ville, les trottoirs ont été le sujet de la lutte, et il fallait voir voler les vieux pavés à la tête des conseillers, à tel point que Son Honneur a dû intervenir.

Il fut un peu question d'aqueduc mais comme il était tard la séance fut ajournée au lendemain.

A l'occasion du départ de A. C. Papineau, Ecr., de St-Hyacinthe et de sa résignation comme avocat de la Corporation, il a été adopté une résolution de regrets et de reconnaissance.

MM. Bachand et Richer ont été nommés avocats de la Corporation sur division.

(17 septembre 1874)

DECES

Décédé à St-Hyacinthe, le 17 sept. courant, à l'âge de 54 ans et 11 mois, John Duvert, Ecr., Médecin.

Bien doué des qualités de l'intelligence et du cœur, M. Duvert a occupé avec honneur les charges importantes de Magistrat et de Préfet du Comté de St-Hyacinthe et laisse un souvenir bien vivace dans le cœur de ses nombreux amis.

Le service et l'enterrement auront lieu à St-Charles, lundi le 21 septembre courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure en la cité de St-Hyacinthe à 5 heures du matin.

(19 septembre 1874)

PROFESSION RELIGIEUSE

Jeu de dimanche, 17 courant, avait lieu dans la chapelle du Monastère du Précieux Sang, la pieuse cérémonie d'une prise d'habit et d'une profession. Monseigneur l'Evêque de Germanicopolis, assisté de M. le G. V. Moreau et du Rév. M. Martel, curé de St-Barnabé, Trois-Rivières, et Marie-Louise Quintal dite Sr Marie Ste-Eugénie, de Montréal, et recevait la profession religieuse des novices Adèle Lavoie dite Sœur Marie Rose de Lima, de l'Heu aux Grues, Marie Alphonsine Gouin dite Sœur Marie Agnès de Jésus, des Trois Rivières, et Marie Anna Leroux dite Sœur Marie Ste-Constance, de St-Marc. Le sermon de circonstance fut donné par M. le G. V. Oliv. Caron, chapelain des Ursulines des Trois-Rivières; et on remarquait au chœur M. le G. V. Raymond et MM. Duguay, Vicaire aux Trois-Rivières, Lecours, curé de Ste-Rosalie, Gendreau et Raymond du Séminaire.

(19 septembre 1874)

DECES

A l'Assomption, le 12 septembre courant, à l'âge de 64 ans, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec une résignation chrétienne, Mlle Marguerite Adélaïde de Lorimier, fille de feu Guillaume Glément Edouard Verneuil de Lorimier.

(22 septembre 1874)

LISTE DES CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES EFFECTUÉS DERNIÈREMENT PAR MGR L'ÉVÊQUE DE ST-HYACINTHE

MM. L. E. Poulin, de la cure de Ste-Angele à celle de St-Paul.
L. C. Blanchard de la cure de St-Ephrem d'Upton à celle de Ste-Angele.

J. B. Duhamel, de la cure de St-Paul à celle de St-Ephrem.
Am. Dufresne, de la cure d'Island Pond, Vt., à celle de St-Herménégilde de Barford.

F. Gigault, de la cure de St-Damien à l'Evêché.

E. Gravel, de l'Evêché à la cure de St-Damien.

J. D. Meunier, du Séminaire au Vicariat de St-Aimé.

J. I. Courtemanche, du Vicariat de St-Aimé à celui de St-Athanase.

E. Lessard, du Vicariat de St-Athanase à celui de St-Jude.

C. Davignon, du Vicariat de Ste Marie à celui de la Cathédrale.

A. F. X. Bouvier, au Vicariat de Ste-Marie.

M. Beaudry se consacre aux missions canadiennes des Etats-Unis.

J. E. Germain, curé de N. D. du Richelieu laisse le ministère pour

cause de santé, et se retire à l'Hôtel Dieu.

A. S. Dupuy, vicaire à la Cathédrale, laisse le ministère pour la même cause, et se retire chez son frère, M. le curé de St-Sébastien.

(22 septembre 1874)

CIMETIERE

Nous apprenons avec plaisir que le Comité du Conseil de Ville chargé de rencontrer Mgr de St-Hyacinthe au sujet du Cimetière a bien réussi et nous avons tout lieu de croire que bientôt St-Hyacinthe aura un beau cimetière en dehors des limites.

(24 septembre 1874)

AQUEDUC

Nous sommes heureux de dire qu'il est question plus que jamais d'Aqueduc et que MM. Fréchette qui se donnent beaucoup de trouble pour doter St-Hyacinthe de cette amélioration, espèrent et ont la presque certitude de réussir dans leurs entreprises.

Nous sommes d'autant plus heureux d'annoncer cette nouvelle qu'elle nous assure la construction dans St-Hyacinthe et par des industriels de St-Hyacinthe d'un aqueduc tel que nous le désirons tous.

(24 septembre 1874)

MARIAGE

A la cathédrale de cette ville, mardi, le 22 du courant M. Victor Marsereau marchand, conduisait à l'autel Mlle Marie Séraphine Blanchard fille de H. R. Blanchard Ecr., N. P. coroner.

A la même messe M. Cléophas Pagnuelo, marchand, conduisait aussi à l'autel Mlle Marie Barbeau, fille de M. Joseph Barbeau, entrepreneur. Le Rév. Messire Prince a célébré ces deux mariages et le Rév. Messire Poulin curé de St-Dominique célébra la messe de mariage. Le chant et la musique furent des plus charmants. Nos souhaits de bonheur aux heureux époux.

(24 septembre 1874)

MARIAGE

A la représentation, le 22 courant, par le Rév. V. Chartier, vicaire de St-Simon, oncle du marié, Joseph Chartier, cultivateur, à Mlle Justine Michon, fille de Jean-Baptiste Michon cultivateur.

(24 septembre 1874)

ACHAT

MM. L. V. Sicotte, marchand, Louis Brousseau et J. B. Brousseau de cette ville, ont acheté cette belle propriété située au coin des rues Ste-Anne et Girouard, pour la somme de 2000 piastres. C'est une belle affaire. Ces messieurs se proposent de bâtir ce terrain.

(29 septembre 1874)

TRANSACTION

La Banque vient de faire l'acquisition de l'emplacement de M. F. Cadoret, un des directeurs, situé au coin des rues Cascades et Ste-Anne au prix de \$2000 piastres. C'est un beau site.

(29 septembre 1874)

L'UNION ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE

Dimanche soir il y eut réunion des ouvriers de cette ville pour prendre en considération les règlements de l'Association. L'assemblée était nombreuse et quelques nouveaux noms ont été ajoutés à ceux qui avaient été donnés. Dimanche prochain aura lieu l'élection des officiers et le commencement de l'association de "l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe".

(29 septembre 1874)

MARIAGE

A St-Ephrem d'Upton, le 22 du courant, par le Rév. Messire Blanchard, M. Alfred Dufresne, de St-Théodore d'Acton, à Mlle Marie Rosalie Eliza Dion, quatrième fille de M. Pierre Dion d'Upton.

(29 septembre 1874)

Dimanche dernier Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe a conféré dans l'Eglise de Sorel le Sous-Diaconat à MM. O. Chalifoux, P. Côté, A. St-Louis, les Ordres-Moindres à M. J. T. Vincent, et la Tonsure à MM. E. Rivard, O. Desrosiers, C. J. D. Sicard, de ce Diocèse, et J. B. Parent, du Diocèse des Trois-Rivières.

(1 octobre 1874)

ECOLE DE DESSIN

Nous apprenons avec plaisir que l'école de dessin dont nous avons déjà parlé va s'ouvrir sous peu de jours en cette ville. Le professeur est engagé et l'allocation de \$200.00 accordée à St-Hyacinthe par le conseil des arts et manufactures va permettre aux ouvriers de pouvoir suivre l'école sans exiger d'eux des sacrifices pécuniaires. La contribution exigée de chaque élève sera des plus minimes et un grand nombre d'ouvriers devront se prévaloir de la chance qui leur est offerte de suivre ce cours de dessin qui sera de six mois. Les leçons se donneront le soir.

Plusieurs industriels comprenant toute l'importance de l'étude du dessin, ont donné leur nom comme élève et on devra s'empresser de le faire d'ici à peu de jours en s'adressant à M. B. de LaBruère qui peut être considéré à bon droit comme le fondateur de cette école, puisqu'il en a eu le premier l'idée, et qui a déployé tout le zèle possible pour mener les choses à bonne fin.

Un comité a été formé pour la direction de l'école et se compose de MM. G. C. Dessaulles, L. Sarrazin, B. de LaBruère, Louis Côté et I. Fréchette.

Nous ferons connaître la date de l'ouverture du cours quand elle aura été fixée.

(10 octobre 1874)

A la gloire de Notre-Dame du Cap

Démonstrations grandioses à l'occasion du 20ème anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Cap et de la bénédiction du "Pont des Chapelets". Plus de 20,000 pèlerins et 10,000 communions durant la neuvaine et au cours de la fête; plus de 100 membres du clergé; 300 malades et infirmes; scène inoubliables.

La fête annuelle du Couronnement de Notre-Dame du Cap a remporté, vendredi dernier, au Cap-de-la-Madeleine, un succès sans précédent. C'est qu'il s'agissait, à cette occasion, de bénir solennellement le "Pont des Chapelets" qui vient d'être construit en souvenir de la formation merveilleuse d'un pont de glace sur le Saint-Laurent obtenu du ciel en 1879 pour le transport de la pierre de l'église paroissiale.

La célébration a été préparée par une neuvaine de prière et de prédication sur la puissance d'intercession de la sainte Vierge, au cours de laquelle plus de 5,000 communions ont été distribuées.

La veille, des milliers de pèlerins étaient déjà rendus au Cap-de-la-Madeleine et aux Trois-Rivières. Après la bénédiction de clôture de la neuvaine, douze prêtres entendirent les confessions jusqu'à une heure avancée dans la nuit.

De 5 heures à 9, le jour de la fête, une messe fut dite toutes les demi-heures, à l'autel de Notre-Dame du Cap, par Mgr Caron, P.A., d'Yamachiche, le R.P. Magnan, o.m.i., ex-supérieur de la maison des Pères Oblats du Cap-de-la-Madeleine, Mgr Duguay, P.D., ancien vicaire et curé du Cap-de-la-Madeleine, M. l'abbé Anselme Bourassa, enfant de la paroisse Ste-Marie-Madeleine. M. l'abbé Raoul Dubé, du diocèse de Sherbrooke, natif de Bécancourt, qui jadis faisait partie du Cap-de-la-Madeleine, etc. A toutes ces messes la sainte communion fut distribuée sans interruption, et il a été calculé que pas moins de 5,000 pèlerins l'ont reçue avec une piété intense.

Invités à prendre part à l'exercice du chemin de la Croix, prêché en plein air par le Rév. Père Fran-

coeur, o.m.i., plus de 3,000 se rendirent à l'appel.
Cette première cérémonie était à peine terminée que S.G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, escorté d'une centaine de membres du clergé régulier et séculier, arrivait au pied du Calvaire, ayant comme assistants Mgr Duguay et le Rév. Père Magnan. La messe solennelle de la fête y fut chantée par M. le chanoine Dusablon, curé de Louiseville, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Bourassa et Dubé. Mgr Ephrem Paquin, P.D., agissait comme maître des cérémonies, et le chant fut exécuté, du sommet du Calvaire, par la chorale des hommes de la paroisse aidés de quelques bonnes voix recrutées parmi les Messieurs du clergé. Une masse compacte de 10,000 pèlerins assemblés, à l'ombre des grands arbres, autour d'un autel surmonté d'une statue couronnée de Notre-Dame du Cap, à quelques pas du fleuve St-Laurent, offrait un spectacle des plus impressionnants.

Elle Considère que les Tablettes Zutoo
Sont absolument inoffensives Et cela, après en avoir pris 1000
Mde. (Dr.) Shurtleff, de Coaticook, dit ce qui suit:—
"Les Tablettes ZUTOO ont débarrassé 500 de mes maux de tête, car j'en ai pris 1000. Après avoir essayé de toutes les médecines à ma portée, je les ai toutes mises de côté et j'ai quatre ans, pour prendre ZUTOO que j'ai constamment employé depuis.
Je considère que ces tablettes sont un remède inoffensif et très efficace pour toutes sortes de maux de tête.
En vente chez tous les marchands—25c. la boîte.

coeur, o.m.i., plus de 3,000 se rendirent à l'appel.

Après l'Evangile, le R.P. Robert, o.m.i., supérieur, présenta à Sa Grandeur les souhaits de bienvenue.
Immédiatement après la messe, Sa Grandeur, mitre en tête et croix en mains, procéda à la bénédiction du pont. Ce qu'il ne pu faire, toutefois, sans adresser à la foule désireuse de l'entendre quelques paroles autorisées. "Le pont, dit-il en substance, que je vais bénir rappelle, par les détails de sa structure si bello et si artistique, l'avènement du pont des chapelets survenu au Cap-de-la-Madeleine en 1879. Quand on examine ce prodige dans son ensemble et dans ses détails, et que l'on considère attentivement la façon dont l'épave a été formé, les fardeaux qu'il a portés, sa durée, ne doit-on pas l'attribuer à une intervention surnaturelle? Et pourquoi Dieu en a-t-il agi ainsi, si ce n'est parce qu'il voulait que la vieille église du Cap-de-la-Madeleine devint un sanctuaire vénéré, privé d'abord puis public et même national de la dévotion au saint Rosaire. Que dis-je dans les desseins de la divine Providence, ce petit sanctuaire était appelé à devenir un arsenal où les apôtres et les soldats de Jésus-Christ viendraient puiser des armes puissantes contre les ennemis, de la vérité et de la vertu.

Une centaine de membres du clergé se rendirent à la maison des Pères Oblats où, sous la présidence de Mgr l'Evêque, ils prirent le diner, avec quelques laïques spécialement invités: MM. les maires Paquin et Loranger, J.-A. Beaupré, respectivement architecte et entrepreneur du "Pont des Chapelets".

A 3 heures, la cloche sonna un nouveau ralliement général en face du sanctuaire pour la procession du Très Saint-Sacrement et l'imposition de Jésus-Hostie sur les malades et les infirmes.

Après un cantique chanté à l'unisson, le R. Père Magnan adressa à la foule une allocution sur le miracle et ses diverses fins, sur l'opportunité d'en solliciter un du ciel comme confirmateur de tout ce qui s'est fait au Cap-de-la-Madeleine depuis 1879 puis, à l'apparition de l'Ostensoir porté par Mgr Duguay, il fit acclamer Jésus comme notre Maître, notre Roi, et notre meilleur ami, et la sainte Vierge comme notre Reine et notre Mère. La procession se déroula d'abord devant les Groupes du Rosaire, puis elle passa par le "Pont des Chapelets", sur le terrain du chemin de la Croix, jusqu'au pied du Calvaire ou plus de 300 malades ou infirmes avaient été disposés sur plusieurs rangées au milieu desquelles Jésus passa et repassa comme autrefois au cours de ses prédications en Palestine. Spectacle émouvant qui étreignit le cœur des 12,000 pèlerins de tout âge et de toutes conditions qui se pressaient autour d'eux.

La bénédiction du Saint-Sacrement, au Calvaire, mit fin à cette cérémonie, la plus édifiante et la plus salutaire, peut-être qui se soit jamais vue au Cap-de-la-Madeleine.

Dès 7 heures, une foule énorme de pas moins de 15,000 personnes

suite à la page 7.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Modifications dans le service des trains de passagers HEURE SOLAIRE

Commençant dimanche le 18 mai le service d'été des trains suburbains entre St-Hyacinthe et Montréal sera en opération. Des changements importants seront aussi faits dans l'horaire de plusieurs autres trains venant ou partant de St-Hyacinthe. Ces changements sont ainsi:

St-Hyacinthe-Montréal
Train No. 33, tous les jours pour Montréal, laissera St-Hyacinthe à 5.06 a.m. au lieu de 5.57 a.m.

Train No. 15, tous les jours laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 5.48 a.m. au lieu de 6.18 a.m.

Train No. 37, excepté le dimanche laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 6.13 a.m. au lieu de 7.13 a.m.

Train No. 41, de Nicolet, excepté le dimanche laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.23 a.m. au lieu de 9.43 a.m. arrivant à Montréal à 8.45 a.m.

Train No. 23 laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 1.45 p.m. exceptés samedi et dimanche au lieu de 2.45 p.m. dimanche excepté.

Train No. 45 pour Montréal à 5.00 p.m. passera tous les jours au lieu de tous les jours dimanche excepté comme à présent.

Train No. 145 pour Montréal à 8.25 p.m. le dimanche seulement est retranché.

Train No. 39, le dimanche seulement laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.30 p.m. au lieu de 7.55 p.m.

Train No. 11 excepté dimanche laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 10.34 a.m. au lieu de 10.40 a.m.

Train No. 17 tous les jours laissera St-Hyacinthe à 5.20 p.m. au lieu de 5.22 p.m., arrivant à Montréal à 6.50 p.m.

Train No 43, un train nouveau laissera St-Hyacinthe à 5.57 p.m. tous les jours et arrivera à Montréal à 7.20 p.m.

Prenant effet samedi le 24 mai laissera St-Hyacinthe pour Montréal le samedi seulement à 3.50 p.m. arrivant à Montréal à 5.05 p.m.

Montréal-St-Hyacinthe à Richmond-Portland

Train No. 16, tous les jours pour Portland quittera St-Hyacinthe à 10.25 a.m. au lieu de 9.50 a.m.

Train No. 44 nouveau train local laissera St-Hyacinthe pour Richmond à 9.37 a.m.

Train No. 24 tous les jours laissera Montréal à 11.10 a.m. au lieu de 12.10 p.m. et arrivera à St-Hyacinthe à 12.30 p.m.

Train No. 12 excepté le dimanche pour Island Pond laissera St-Hyacinthe à 5.15 p.m. au lieu de 5.35 p.m.

Train No. 46 pour Québec, tous les jours laissera St-Hyacinthe à 6.03 p.m. au lieu de 5.48 p.m.

Train No. 38 laissera Montréal à 4.20 p.m. tous les jours exceptés le samedi et le dimanche au lieu de 6.10 p.m. tous les jours dimanche excepté et arrivera à St-Hyacinthe à 5.45 p.m.

Train No 42 excepté le dimanche partira de Montréal à 5.10 p.m. au lieu de 5.20 p.m. et arrivera à St-Hyacinthe à 6.35 p.m.

Train No. 14 tous les jours pour Portland laissera St-Hyacinthe à 10.12 p.m. au lieu de 9.18 p.m.

Entrant en vigueur le 24 mai un nouveau train quittera Montréal le samedi seulement à 12.15 p.m. et arrivera à St-Hyacinthe à 2.05 p.m.

Il n'y a aucun changement pour les autres trains qui ne sont pas contenus dans cette liste.

Service

Montréal-Sherbrooke-Portland

D'importantes améliorations prendront effet samedi le 21 juin sur le service du chemin de fer Canadien National Montréal-Portland.

Le train no 14 quittant Montréal à 9.00 P.M., tous les jours ira directement jusqu'à Portland et arrivera à 7.00 A.M. au lieu de 11.40 A.M. comme à présent.

Pour le retour le train no 15 quittera Portland tous les jours à 8.45 P.M., au lieu de 5.45 P.M., et arrivera à Montréal à 7.10 A.M. comme à présent.

L'horaire de ces trains à St-Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke et Coaticook ne subit aucune modification par suite de ce changement.

Ces trains sont composés de chars d'ortoirs et de chars réguliers opérant directement entre Montréal et Portland.

Pour plus de renseignements veuillez vous adresser à Ernest O. Picard, J.P. Lazure, agent de la ville chef de gare 35 rue Laframboise

Tél. Bell 354 Tel. Bell 85

Dr S.-E. Milette
CHIRURGIEN
De l'Hopital Français.
SPECIALISTE
des Maladies de la Femme
525 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL

MORIN & MORIN
NOTAIRES
159 RUE GIROUARD,
ST-HYACINTHE, P. Q.
René Morin Henri Morin
Syndic Autorisé

DOCTEUR PAUL OSTIGUY
SPECIALISTE
Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.
CONSULTATIONS: 1 HR. à 4 Hrs.
255, rue Sherbrooke Est, Montréal
— Tél. Est 5684 —

Téléphone 235 254 Cascade
J. A. R. Séguin
PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
Antenne place H. Lorange.
UNE VISITE EST RESPECTUEUSE
MENT SOLICITÉE.

Téléphone Bell 466
Ed. Bernier & Cie,
PLOMBIERS
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
51 RUE CASCADES,
ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél. Bell 517 15 rue Larocque
Quartier Cinq
L. P. FONTAINE
Entrepreneur-PloMBier
Couvertures, appareils de chauffage
S stème à l'Electricité.
Plomberie et Réparations de toute sorte

Quebec Montreal & Southern
HORAIRE
Train No. 58, départ de Sorel à 1.20 p.m., St-Hyacinthe 4 hrs p.m., Iberville Jct 5.50 hrs p.m., arrive à Noyan Jct à 7 heures p.m.
28 mai, train no 60, laissant maintenant Sorel à 8.25 hrs a. m. pour arriver à St-Hyacinthe à 10.10 hrs a. m., laissera Sorel à 8.10 hrs et arrivera, à St-Hyacinthe à 10 hrs a. m.
Train No. 59, départ de Noyan Jct à 5 hrs a.m., Iberville Jct., 7 hrs a.m. St-Hyacinthe 9 hrs a.m., arrive à Sorel à 11.05 hrs a.m.
Train No. 61 (autobus) départ de St-Hyacinthe 5.35 p.m., arrive à Sorel à 7.22 p.m.
Train No. 2, départ de Montréal à 9.25 a.m. arrive à Sorel à midi, pour se raccorder avec le train No. 58.
De nouveaux raccourcissements seront ceux des trains Nos. 61 et 4 et rembourrant à Bellefleur Jct., à 7.10 p.m.
Tous les trains sont quotidiens, le dimanche excepté.
A.L. CURRIE, Surintendant,
N.J. FERGUSON,
Agent Général des Passagers
L.J. BOURBEAU,
Agent, St-Hyacinthe

PACIFIQUE CANADIEN
ACHETEZ
VOS
BILLETS
CHEZ
J. E. MORIN,
Tél. 70 AGENT
23 1/2, RUE LAFRAMBOISE
P. S. — Privilège de voyager par le Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.
Sur demande, M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera du transfert, etc.

LE SAINT EVANGILE

Suite du Discours de Jésus, à la 2^e Pâques. Jean V.

«S'il n'y avait que moi pour rendre témoignage de moi-même, mon témoignage ne serait pas irrécusable. Mais il en est un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que son témoignage est vrai. Vous avez envoyé vers Jean, il a rendu témoignage à la vérité. Pour moi, je n'ai pas besoin du témoignage d'un homme; si j'en ai parlé, c'est afin de vous sauver. Jean était une lampe ardente et brillante, et, un moment, vous avez voulu tressaillir à sa clarté.—Quant à moi, j'ai un témoignage supérieur à celui de Jean. Ce sont les oeuvres que le Père m'a donné d'accomplir. Ces oeuvres que je fais témoignent que le Père m'a envoyé.—Le Père lui-même qui m'a envoyé rend témoignage de moi. Vous n'avez pas entendu sa voix, non contempné sa gloire. Sa parole ne demeure pas en vous, puisque vous ne croyez pas à Celui qu'il a envoyé. Scrutez les Ecritures, où vous pensez trouver la vie éternelle. Elles aussi rendent témoignage de moi.—Et vous ne voulez pas venir à moi, pour avoir la vie.—Ce n'est point des hommes que je réçois ma gloire. Mais je vous connais, et je sais que vous n'avez point l'amour de Dieu en vous. Je suis venu au nom de mon Père, et vous me repetez: qu'un autre vienne en son nom propre, vous le recevez!—Comment pourriez-vous croire, vous qui tirez votre gloire des uns des autres, et ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul?—Ne pensez pas que ce soit moi qui vous accuserai auprès de mon Père. Votre accusateur sera Moïse lui-même, en qui vous espérez. Si vous croyiez à Moïse, peut-être aussi croiriez-vous en moi, car il a écrit de moi. Mais si vous ne croyez point à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles?»

Le Sauveur voudrait à tout prix amener ses auditeurs à la foi et au salut. Ils croient en Dieu, le Père céleste; ils ont vu les oeuvres miraculeuses qu'il a donné à son Fils la mission d'accomplir; ils ont connu Jean-Baptiste, le saint Précurseur; ils connaissent les Ecritures anciennes, avec tout ce qu'elles contiennent de promesses, de figures et de prophéties concernant le Messie; ils prétendent surtout avoir foi aux écrits de Moïse, leur grand législateur; et bien, Jésus en appelle à toutes ces autorités irrécusables, qui, toutes, ont rendu témoignage, ou le rendent présentement, à la vérité exacte de ce qu'il vient de leur déclarer avec serment, à savoir: qu'il est bien le vrai Messie attendu, et vrai Dieu en même temps que vrai Homme; qu'ils doivent croire en lui et mettre en lui seul leur confiance, sous peine de se rendre indignes de la vie éternelle.

Mais, hélas! le bon Maître, qui voit clairement le fond des coeurs, et connaît les mauvaises dispositions de ses adversaires, n'espère point triompher de leur aveuglement obstiné. Il en aperçoit parfaitement la cause secrète, et, comme pour leur donner une nouvelle preuve de sa science divine, il leur reproche publiquement leur orgueil, leur vanité, leur amour exclusif d'eux-mêmes, jusqu'au mépris de l'amour de Dieu: voilà leur erri-t-il avec autorité, et la seule cause de l'opposition que vous me faites, de l'incrédulité opiniâtre que vous professez, et de l'inutilité des efforts que je tente pour vous ouvrir les yeux. Aveugles volontaires, que la passion de l'égoïsme rend réfractaires à l'action bienfaisante des vérités que je vous enseigne—voilà ce que vous êtes!—Esprits forts, incapables de croire à la parole du Dieu de vérité, qui ne peut ni se tromper ni vous tromper, vous avez l'humiliante crédulité de tous les orgueilleux; vous êtes prêts à accorder au premier imposteur venu, l'assentiment et la confiance aveugle que vous refusez obstinément aux Envoyés de Dieu. Non, vous ne croyez pas plus à Moïse qu'à moi-même; et si mes enseignements, que vous refusez d'accepter, vous condamnent au dernier jour, ceux de Moïse aussi vous confondront: car tous les deux viennent du même Dieu, et se confirment les uns les autres. Qui ne croit pas à l'Eglise, ne l'écoute pas, ne suis pas sa direction, ne croit pas à Jésus-Christ, ne l'écoute pas, ne lui appartient pas!

A. B. C.

Nos Paroisses MONT-SAINT-GREGOIRE

VII

Opposition du Grand-Bois à son annexion.—Sa versatilité.—L'échec—1843-1844

La demande d'annexion du Grand-Bois à Mont-Saint-Grégoire n'avait pas été signée par la totalité de ses habitants; de ce fait, l'on prévoyait de l'opposition, et elle vint, le 27 janvier 1844.

Quatorze de ses propriétaires s'opposaient à leur séparation de Marieville, à cause de la trop grande exigüité de la chapelle du nouveau centre paroissial.

Le curé et archiprêtre Morisset, de Saint-Jean, vint opérer sur l'une et l'autre requête, le 10 février suivant, et donner raison aux signataires de la première.

Aussitôt les autres de contester la majorité légale, sur laquelle on s'était appuyé.

Le 16 du même mois, ils s'efforcèrent en effet dans une seconde requête de prouver à l'évêque que les bonnes signatures sont égales sur les deux pièces confrontées et que par conséquent elles s'annulent.

Pierre Davignon est leur aviseur: coûte que coûte avec d'autres intriguants, il a juré d'avorter le projet en trop belle voie de réussite.

Nonobstant cette protestation, Mgr Bourget, au cours de sa visite pastorale à Sainte-Elizabeth-de-Joliette, le 24 juin, émet son décret d'annexion de toutes les terres et emplacements de la concession du Grand-Bois à Mont-Saint-Grégoire en même temps qu'il en détache le rang Beausoleil en faveur de Sainte-Brigide.

Forts de ce décret, dès le 28 décembre 1844, 143 tenanciers de la paroisse nouvellement délimitée en demandent la reconnaissance civile. C'est là que les attendaient les agitateurs de Marieville.

Dans l'intervalle ils avaient démoli l'ancienne majorité favorable à l'annexion, et maintenant ils étaient 33 au lieu de 14 à n'en pas vouloir.

Ils alléguaient plus tapageusement que jamais l'illégalité du décret d'annexion.

Ne tenant pas compte de ce travail de désagrégation, l'évêque donne ordre à M. Sylvestre d'assumer, à partir de la Saint-Michel 1844, toute la desserte religieuse de son augmentation de territoire.

En conséquence, au mois de janvier suivant, le nouveau curé y étend la visite annuelle de sa paroisse; poliment accueilli partout, il reçoit de chacune des familles l'aumône habituelle, excepté de la part de 5 ou 6 seulement.

Néanmoins il avait constaté que les sentiments de plusieurs des adhérents d'autrefois n'étaient plus les mêmes et s'était en informer l'évêque. De leur côté, vu l'opposition, les commissaires civils a-



L'un des nombreux avantages de la Fournaise "Happy Thought" c'est de réduire le budget des dépenses, en brûlant n'importe quelle sorte de combustible. Vous obtenez plus de chaleur tout en dépensant moins. Chaque installation est garantie par les fabricants des célèbres poêles "Happy Thought," dont plus de 300,000 sont en usage.

Il existe un type de fournaise "Happy Thought" pour convenir à tous les besoins. Demandez des renseignements complets cette semaine. Ecrivez directement aux fabricants pour avoir l'intéressante brochure gratuite: "Live Air Heating."

EN VENTE CHEZ
Louis Bourgeois Ltd
ST-HYACINTHE



vaient refusé de confirmer le décret épiscopal.

L'évêque écrivit alors à M. Sylvestre, le 10 février 1845: "Tous ceux du Grand-Bois, qui voudront aller à Sainte-Marie pour s'y faire desservir, y porteront leurs dimes."

"Vous savez que j'ai mis pour condition, en annexant cette partie, que l'on se mettrait en frais de bâtir une église, parce qu'il n'est pas juste d'obliger ces pauvres gens à rester dehors chez vous, tandis qu'ils étaient bien logés dans leur ancienne paroisse."

"Ainsi, que vos paroissiens fassent diligence pour avoir une église paroissiale."

Appartenant à Mont-Saint-Grégoire au point de vue canonique, à Sainte-Marie au civil, ces ouailles contestées sont donc désormais libres de s'adresser selon leurs caprices à l'une ou à l'autre paroisse pour leurs devoirs religieux; incapable de les contenter, on les constituait les artisans de leur propre bonheur.

Mais pour les curés, qui se voyaient ainsi dans l'impossibilité de les contrôler, ils s'en plaignaient de part et d'autre à l'évêque, réclamant qu'on en finit de quelque façon avec leur cas.

En prévision de l'accroissement qui au début paraissait assuré, M. Sylvestre s'était empressé de monter un jubé dans sa chapelle, au prix de \$72.

Cette amélioration ayant été faite à temps, il pouvait ensuite refuser victorieusement le principal argument des opposants en écrivant à Mgr Bourget, le 17 février:

"Pour de la place dans l'église, il y en avait, s'ils eussent voulu en profiter."

"Le jubé qui contient 24 bancs où l'on est bien, leur offrait assez de bancs avec ceux qui étaient rentrés à la fabrique."

"Mais il leur a plu de jeter du ridicule sur ce jubé, et c'est la seule raison, qui les a empêchés d'en profiter."

"Cependant ce jubé, qu'ils appellent pigeonnnière, donne à la fabrique \$96 annuellement, ce qui prouve qu'on n'y est pas si mal."

Pour engager l'évêque à ne pas reculer, il ajoute que, l'année précédente, il n'avait reçu que \$280 de dîme, et n'en déplore que davantage la liberté, laissée à un si grand nombre, de s'adresser et de payer où il leur plaît.

Le surlendemain, Mgr Bourget lui répond: "En permettant aux gens du Grand-Bois de se faire desservir à Sainte-Marie, mon intention était de forcer les gens de St-Grégoire à se hâter de bâtir, et c'est ce qui va aussi probablement arriver bientôt, ne croyant pas qu'il fût juste de priver ces gens d'une belle église pour les envoyer traîner les allées de votre misérable chapelle."

Et la question de juridiction resta encore pendante pour le moment.

Le jubé du grenier-chapelle, qu'on vantait ou dépréciait, n'y devait assurément pas être très haut ni en-dessus ni en-dessous, mais tout de même il répondait à un besoin de ces années, car plusieurs du Grand-Bois n'avaient pas cessé de fréquenter l'église de Mont-Saint-Grégoire.


Paul de Lisieux

suite de la page 6

envahit de nouveau la propriété de Notre-Dame du Cap et se rassembla au premier coup de cloche, en face du sanctuaire pour la procession du Rosaire aux flambeaux, précédée d'un sermon sur la fête du jour par le R. Père Legault, o.m.i., et suivit d'une consécration solennelle à la Reine du Très Saint Rosaire, par le R. Père supérieur de la Bénédiction, sur le portique du sanctuaire, et du chant du Magnificat.

Après quoi, le R. Père Joyal, o.m.i., exprima à tous et à chacun de ceux qui avaient contribué au succès de la célébration les remerciements sincères de toute la communauté des Oblats: à la Divine Providence d'avoir accordé un temps exceptionnellement favorable; à la sainte Vierge de s'être attiré de si nombreux et si pieux pèlerins; aux membres du clergé qui avaient rempli quelque fonction au cours de la journée; à Mgr Duguay, le héros de la fête; au conseil municipal des Trois-Rivières d'avoir acquisé de bonne grâce à la demande de deux traversées additionnelles au cours de la soirée; à la compagnie des Tramways des Trois-Rivières pour son excellent service durant toute la journée; au corps de police du Cap-de-la-Madeleine pour avoir maintenu partout un ordre parfait avec une si aimable bienveillance; au bataillon des Zouaves des Trois-Rivières d'être venu lui offrir son généreux concours pour la cérémonie de clôture; à l'Union Musicale des Trois-Rivières d'avoir répondu gratuitement à l'invitation de rehausser l'éclat de la fête par un superbe concert; à la bonne presse pour son intelligente publicité; aux paroissiens de Ste-Marie-Madeleine, de leurs généreuses aumônes qui ont permis d'illuminer le "Pont des Chapetelets" de lancer dans les airs un magnifique feu d'artifice et de distribuer comme souvenir à toutes les familles représentées à la fête près de 5,000 exemplaires d'un résumé historique de l'événement du "Pont des Chapetelets"; à tous, en un mot, d'être venus si nombreux manifester aux pieds de Notre-Dame du Cap.

La foule se dispersa, enfin sur tous les points de la vaste propriété de Notre-Dame du Cap profondément éclairée de lanternes chinoises pour prêter une oreille des plus sympathiques aux harmonieux accords de l'Union Musicale exécutant son programme du centre même du Pont des Chapetelets splendidement illumi-



Rendez à Votre Auto sa Force

VOICI le cas d'un moteur qui a augmenté sa force de 28 à 49 c.v. parce qu'on a employé de l'huile vraiment bonne.

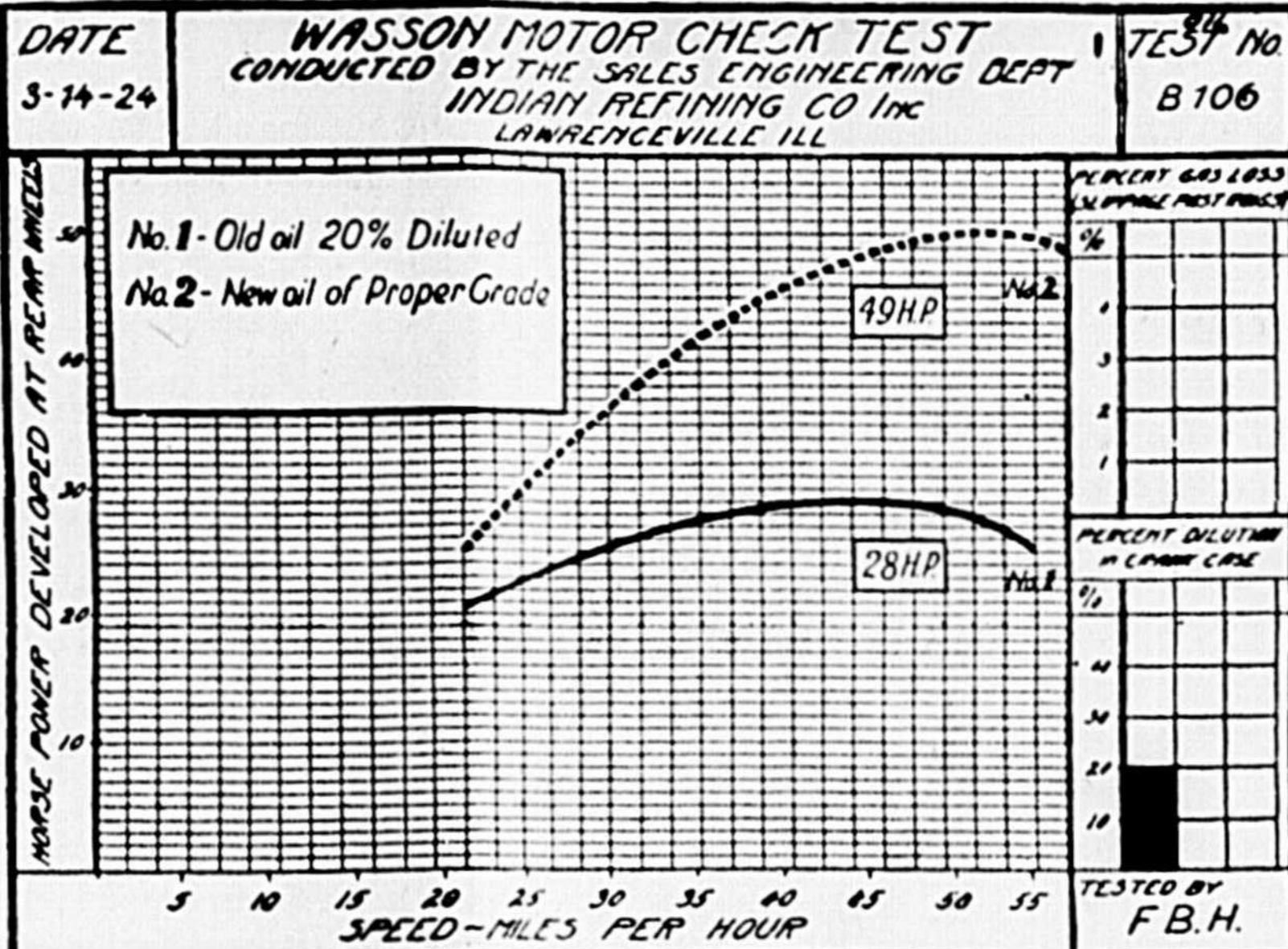
Le schéma de vérifications faites à l'aide du vérificateur de moteur Wasson prouve que vous vous assurez le maximum de pouvoir en employant une bonne huile comme est l'Havoline.

Il est profitable de vider son carter à tous les quelque cent milles et de le remplir d'Havoline—l'huile qui assure à un moteur le maximum de développement de puissance.

En vingt ans de temps il n'y a pas eu un seul acheteur d'huile Havoline qui ait été mécontent. Convainquez-vous de la haute qualité de cette huile. Faites-en l'essai vous-même. Essayez-la!

DISTRIBUTEUR
J. B. Gervais, St-Hyacinthe

WASSON MOTOR CHECK TEST
CONDUCTED BY THE SALES ENGINEERING DEPT
INDIAN REFINING CO. INC.
LAWRENCEVILLE, ILL.

DATE 3-14-24		TEST No B 106
<p>PLANT GAS TEST PERCENT MOTOR POWER</p> <p>PERCENT DILUTION IN CRUISE CASE</p>	<p>No. 1 - Old oil 20% Diluted No. 2 - New oil of Proper Grade</p> 	<p>TESTED BY F.B.H.</p>

né d'ampoules électriques multicolores. Entre chaque morceau, d'habiles manieurs de pièces pyrotechniques firent éclater dans les airs les jets de flammes les plus variés aux applaudissements des spectateurs émerveillés.

Il était bien près de 10 heures quand se clôtura, par un formidable coup de canon et par un triple salut du "Montréal" passant justement en face du Cap-de-la-Madeleine, l'une des plus grandioses démonstrations qui se soient jamais déroulées sous les yeux de Notre-Dame du Cap.

Lucien—Il s'est fait frapper par un auto et cela l'a guéri d'une indigestion qu'il avait.

Pierre—Cela l'a guéri complètement?

Lucien—Complètement, il en est mort.

DISTRACTION

Un savant, connu par ses distractions était à sa table de travail, fort absorbé lorsque sa domestique se précipita, en criant:

—Monsieur, je suis perdue! je viens d'avaler mon aiguille!

Le savant plonge la main dans une sébile à sa portée, et, sans se retourner, du ton le plus calme:

—Tenez, ma fille, en voici une autre.

Ne permettez pas à votre esprit de trop considérer ses misères; laissez faire Dieu, il en fera quelque chose de bon.

Saint François de Sales.

Texte du règlement précité:

21a.—Toute corporation scolaire ou autre, et toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un collège, d'un couvent, d'une université ou d'une autre maison d'éducation, devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui ne fournit pas de certificat, d'un médecin pratiquant de la province, de vaccination antivariolique ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine, l'opération ayant été pratiquée depuis moins de sept ans.

Toute infraction à cet article est punie d'une amende n'excedant pas vingt dollars et d'une amende additionnelle n'excedant pas un dollar par jour pour chaque jour, en sus de deux, durant lesquels l'infraction se continue.

Si vous appasentissiez les ailes de l'oiseau avec de l'or, il ne pourrait plus s'élever vers le Ciel!

LA RAISON

Charles — Comment se fait-il qu'on ne vous voit plus au théâtre ni au restaurant avec Amanda, votre ancienne amie?

Eugène. — Oh, Amanda est mariée maintenant.

Charles—Vraiment, avec qui?

Eugène—Avec moi.

WRIGLEYS

Après chaque repas

De toutes les friandises que vous pouvez acheter, c'est celle qui durera le plus longtemps; en outre, elle aide la digestion, elle nettoie la bouche et les dents.



La Gomme Wrigley procure du plaisir et est avataguse.

Cachetée dans une enveloppe hygienique

WRIGLEY'S JUICY FRUIT CHEWING GUM

Absolument les Meilleurs, à n'importe quel prix

NEUS AMES HOLDEN

Fabrique ET VENDUS par Ames Holden Tire & Rubber Co., Limited, Kitchener, Ont.

Prenez n'importe quelle autre marque de pneus et essayez-la dans n'importe quelle condition et

"Comparez la Durabilité"

RENE DUCHARME, St-Hyacinthe
Garage FORTIN, St-Hyacinthe
ANTONIO DESMARAIS Upton

Projets des étudiants Franco-Américains

Contributions au Cercle

Le Cercle des Etudiants franco-américains de Boston n'est pas resté inactif, quoique ses membres soient dispersés de par toute la Nouvelle-Angleterre jouissant de leurs vacances annuelles. Sans doute, pour la plupart, les préoccupations scolaires sont d'un moindre intérêt durant ces mois d'été, mais, pour les officiers du Cercle, l'intérêt général et le bien-être de la population étudiante pour l'année prochaine sont demeurés au premier plan dans le programme de leurs occupations journalières.

C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir observé les conditions qui prévalent dans nos centres franco-américains, conditions de chômage forcé et de gêne presque générale, et après avoir consulté nos chefs industriels, le plan d'une campagne générale a été remis à une date plus éloignée. Cette même "Drive" avait pour objet de recueillir des fonds suffisants pour établir dans la ville-lumière des Etats-Unis un "Home" pour les étudiants franco-américains.

Cette entreprise a été substituée par un autre plan d'action pas aussi élaboré que le premier, mais qui produira des résultats plus immédiats. Au lieu de faire un appel à toute la population franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre, les officiers du Cercle, et, en particulier, le président Valmore M. Carignan, se sont bornés à faire un appel particulier aux groupes dirigeants de notre élément pour recevoir leur appui.

Par ce nouveau plan, le Cercle ne réussira pas dès l'an prochain à s'assurer l'existence d'un foyer tel qu'il rêve, capable d'abriter tous les étudiants franco-américains qui poursuivent leurs études universitaires dans la ville de Boston, mais il aura les moyens de créer un établissement commun où les étudiants pourront demeurer dans le voisinage prochain les uns des autres.

Une fois les relations devenues faciles entre les étudiants, le Cercle pourra réaliser son objet d'une manière plus parfaite. On sait que le but du Cercle est de grouper les étudiants franco-américains de Boston, d'encourager l'esprit de fraternité et d'amitié parmi eux, ainsi que l'usage de la langue française, et en autant que possible de promouvoir les intérêts des nôtres en général.

Avec les souscriptions qui leur viendront de ces groupes et de ceux qui voudront bien leur aider, les étudiants pourront maintenir une bibliothèque et une salle d'études qui servira en même temps de salle de réunions dans la maison qui les abritera durant la prochaine année scolaire.

Ce commencement est bien humble, mais il servira tout de même au maintien des relations immédiates entre jeunes gens et fournira à tous le moyen de recevoir des avantages substantiels qui découleront de ces relations. De plus, les visiteurs intéressés au sort de nos jeunes universitaires pourront les rencontrer à leur maison et recevoir l'hospitalité à la française.

Ces jours derniers, L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique faisait au Cercle le généreux don de \$200, pour l'oeuvre. Un autre don de \$100 est parvenu au Cercle de la part d'un membre du clergé dévoué à la jeunesse franco-américaine. Plusieurs volumes français deviendront la propriété du même Cercle, dû encore à la générosité d'amis que les étudiants comptent dans tous les centres franco-américains. Ces cadeaux, bien appréciés, arrivent au Cercle de temps à autre. Les étudiants feront connaître plus tard les noms de leurs bienfaiteurs.

Nouveaux membres

Pour les jeunes gens qui se proposent d'entrer à l'une ou l'autre des grandes institutions de Boston, l'an prochain, le Cercle se fera un plaisir de les assister tant pour ce qui concerne leurs prochaines études que pour ce qui est de leur demeure à Boston. Pour ce qui est de cette dernière, les nouveaux universitaires feraient bien de se mettre immédiatement en communication avec le président, M. Valmore M. Carignan, Cercle des Etudiants F.A., Casier postal 1221, Boston, Mass., à cause du nombre limité des chambres dans la proposée Maison des Etudiants et pour que l'har-

nie et la bonne entente soient parfaites.

Les officiers pour l'année courante sont: président, Valmore M. Carignan, Somersworth, N.H.; vice-président, Oscar V. Hurteau, Woonsocket, R.I.; secrétaire, Amos LaChapelle, Pawtucket, R.I.; secrétaire adjoint, Armand O. Degrenier, Southbridge, Mass.; trésorier, J. Adolphe Anetil, Boston, Mass.

Comité Exécutif: William Languevin, Southbridge, Mass.; Roland Meunier, Arctic, R.I.; La Fayette Marchand, Manchester, N.H.; David Lamoureux, Manchester, N.H.; Asa J. Dion, Taftville, Conn.

Le Comité Central d'Organisation du Concours agricole

Le Comité Central d'organisation du congrès agricole, tenait, mercredi dernier une nouvelle assemblée pour continuer la préparation du jet de programme qui sera soumis aux congressistes dès l'ouverture du congrès. Le secrétaire a communiqué au comité les rapports des comités locaux reçus durant la dernière semaine. Il a cité parmi ceux-ci le rapport du comité de Roberval, accompagné d'un chèque de \$5.00 destiné à aider à défrayer les dépenses nécessitées par la tenue de ce congrès. Les délégués officiels de Roberval seront Messieurs Henri Boivin et Louis Moreau.

On a également étudié la communication de la paroisse de Ste-Fulgence qui annonce la formation d'un comité local composé de Messieurs Georges Simard, comme président, Jules Laroche, comme secrétaire, et de Messieurs Philippe Harvey, Auguste Tremblay, Albert Côté, Auguste Larouche, Elzéar Tremblay et Adélar Maltais comme membres actifs.

Vint le tour de la paroisse de Ste-Clair de Dorchester, dont l'organisation est faite par le comité suivant: Messieurs Joseph Laliberté président, J.H. Lavallée secrétaire et Alfred Tanguay, Albert Fournier et Cléophas Boutin, membres actifs.

Le rapport de la paroisse de St-Jean-Port-Joli annonce la formation d'un comité local constitué comme suit: Messieurs Boniface Bélanger, maire président honoraire, et Monsieur Lucien Leduc, président actif, Monsieur Nap. Fortin, secrétaire. Les autres membres du comité sont Messieurs Joseph Thériault, Antonio Gagnon, Louis Dubé, Israel Bourgault et Joseph Robichaud. Ce comité a immédiatement entrepris l'étude des questions posées par le comité central.

Le rapport de la paroisse de St-Michel de Rougemont annonce la formation d'un comité local constitué comme suit: Messieurs Albert Charron, Calixte Bienvenue, Avida Dagenais, Uldéric Noiseux, Salvani P. Paquette et Georges Noiseux secrétaire.

La plupart des comités locaux déjà organisés ont communiqué avec le comité central et ces communications indiquent que l'organisation agricole se poursuit partout avec une grande activité.

A part l'étude du programme qui occupe une bonne partie de cette réunion, le comité discutait aussi la question du transport des congressistes, d'un local pour tenir le congrès à Québec ainsi que les autres détails relatifs au congrès même.

Sur proposition de M. Bastien, appuyé par M. Lyness, le comité central du congrès agricole déclare de nouveau et ce, par suite de certaines allégations rendues publiques récemment,

1o. Que le dit comité prend la responsabilité absolue du congrès dont il travaille présentement à l'organisation;

2o. Que le Bulletin des Agriculteurs et spécialement son directeur, M. J. N. Ponton suivent dans leurs travaux de propagande les ordres du comité.

Les grandes lignes du programme que soumettra le comité central sont les suivantes: les congressistes seront appelés en premier lieu à faire connaître la situation des points de vue colonisation et agriculture dans leurs paroisses respectives. L'on abordera ensuite la question de l'enseignement agricole la question du crédit agricole, de la colonisation, du commerce des produits agricoles, des impôts et des taxes et enfin de l'association professionnelle.

Au cours du congrès, les congressistes iront saluer le monument du premier cultivateur de la province, Louis Hébert.

Le congrès sera ouvert par une messe solennelle qui sera probablement chantée en l'Eglise St-Jean-Baptiste.

Le comité sera bientôt en état de faire connaître tous les détails de l'organisation de ce congrès et il invite les paroisses qui ne sont pas encore organisées à le faire sans retard.

Paul Boucher, secrétaire.

Un ami, c'est un être clairvoyant qui a le courage de vous dire: "Tu fais mal!" Un ami, c'est un cœur large, qui oublie et qui pardonne.

Père Didon, O.P.

Vive Jésus et Marie
Bx Jean Eudes

UNE BONNE PLACE

L'employé — Vous mettez cette note de manière à ce que le patron la voie en entrant.

Le garçon de bureau—Oui, monsieur, je vais l'attacher à une épingle sur sa chaise.

DU SYSTEME

Jacques prétend sauver bien du temps en plaçant tous ses boutons de faux-cols sous sa commode dès qu'il les achète.

La première vertu des chrétiens, c'est la miséricorde et l'amour; vous commandez de faire des heureux, n'est-ce pas vous commandez de le devenir vous-même?

Bourdalone.

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand

SAINT-HYACINTHE

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à seie, Boutiques à Bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Gréments de moulin à seie, Légrieuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refondre. — Planeurs, Embouvetours, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gasoline. . . .

PURIFICATEUR DE L'AIR

PINE OZONE

Désinfectant, Déodorisant et Odorisant.

PREPARATION SCIENTIFIQUE

La base du PINE OZONE est un mélange d'huiles essentielles, comprenant de puissants désinfectants, antiseptiques, odorisants et déodorisants. Son odeur est celle du pin de la forêt.

Débarrassez-vous des Mouches et des Moustiques

— PAR LE —

"PINE OZONE"

Par ce nouveau procédé efficace, vous vous évitez de l'ennui que vous cause en pareille saison les mouches ou les moustiques. Les familles demeurant continuellement à la campagne; celles qui passent l'été à la campagne ou les personnes en partie de pêche, protégez-vous de tous ces inconvénients en employant le nouveau procédé PINE OZONE.

Pine Ozone s'emploie pour les fins suivantes:

Antiseptique, désinfectant, déodorisant, odorisant, nettoyeur, chambre de malade, cabinets de toilette, fumoirs, cuisine, hôpitaux, maisons d'école, hôtels, théâtres, couvents, salles publiques, manufactures, aussi pour fins vétérinaires.

Distributeurs pour St-Hyacinthe:

M. V. Z. LAROCHELLE

MARCHAND-EPICIER

95, RUE CONCORDE :: ST-HYACINTHE, Qué.



La Fin des Lundis Pénibles et Ennuyeux

Pourquoi faut-il que le lundi soit un jour de dur labeur et de fatigue? Pourquoi faut-il que vous froitez, grattez et transpirez au-dessus d'une eau chaude savonneuse, dans un hangar ou une cuisine sans air? Il n'existe aucune raison au monde pour que vous peinie ainsi, lorsque vous pouvez vous procurer une Machine à Laver Electrique A. B. C. à des termes aussi favorables que ceux que nous offrons.

Lavez à l'ELECTRICITE

et le lundi ennuyeux et fatigant deviendra une chose du passé. L'A. B. C. assure un lavage parfait du linge, sans user ou déchirer même les tissus les plus délicats; tout ce que vous avez à faire, c'est de mettre ou d'enlever le courant. Faites que votre lavage soit sur la corde à 9 heures. Procurez-vous pour cela une A. B. C.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

PETITES ANNONCES

A VENDRE à la manufacture d'habits de travail à St-Denis. — Un engin à gazoline International, de 6 forces chevaux-vapeur, en parfait ordre, aussi une grande quantité de lampes y compris quatre lampes à marteaux. Raison de vente: nouvelle installation électrique. S'adresser sur les lieux, ou au bureau de Maple Leaf Overall Co., St-Hyacinthe, P.Q.

COLLEGE SAINT-FRANCOIS-XAVIER, à Saint-Denis-sur-Richelieu. Dirigé par les Cleres de St-Viateur. Cours élémentaire (préparation au latin), Cours complémentaire (académique). Prospectus sur demande. Entrée le jeudi 4 septembre.

MACHINE A SABLER.— M'é tant dernièrement procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter, de bien vouloir me les confier, leur assurant d'avance une entière satisfaction. E.A. GENDRON, 244 rue Cascades

A VENDRE OU A LOUER Magnifique propriété, 2 logements modernes et un sous-bassement habitable, situé sur vaste terrain, comprenant garage, écurie, jardin, bosquet, etc. Endroit idéal pour jouir de la tranquillité et du grand air, tout en étant à proximité de la gare, des écoles et du centre de la ville. Conditions faciles. S'adresser à Wilfrid Girouard, Tél. 402.

PROPRIETE A VENDRE OU A LOUER Ancienne propriété de M. J. Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. 12 arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. Vaillancourt, 92 rue Beaudry, Montréal, Tél. Est 4568. Les propriétaires actuels vendront pour le prix de \$5500.00 et ce, au plus vif acheteur.

A VENDRE. — Belle propriété, voisine de l'église et de l'école, près du tramway, comprenant pommiers, framboisiers, fraisiers et autres fruits, terrain pour jardinage, avec bonne maison moderne. S'adresser à Alphonse Sansfaçon, Abbotsford, Qué.

A LOUER Rue Bourdages No. 88.—Logement de 4 appartements, galerie en avant et en arrière de 6 pds de largeur, beaux arbres ornant la propriété, au prix de \$9.00 par mois. Rue Notre-Dame No. 51.—5 appartements, au 2ème étage, lumière électrique, belle galerie, bleu stuc pour pensionnaires pour l'Ecole de Laiterie de St-Hyac., \$11.00 par mois. Rue Lafontaine, No. 71.—4 appartements, un bas, peinturé et tapissé à neuf, galerie en avant et en arrière, lumière électrique, \$9.00 par mois.

A VENDRE.—Une terre de 200 acres dont environ 80 en culture, le reste en beau bois. Située à 2 1/2 milles du village et à environ 10 milles des chars, et à moins d'un mille d'un moulin à scie. Assez de bois sur la terre pour la payer avec. Cause de vente, le propriétaire n'a pas d'enfants pour l'aider. Bonne chance pour un homme ayant un ou plusieurs gds garçons. Pour plus d'informations s'adresser au gérant du Courrier.

AVIS AUX CULTIVATEURS : Vous obtiendrez les plus hauts prix du marché en expédiant votre crème, vos oeufs, volailles vivantes et abattues, veaux abattus, à notre adresse. Liste de prix et cages vides fournies sur demande. CREMERIE MONT-ROYAL LIMITEE 590 rue Marie-Anne, Est, Montréal

EMPLOI DEMANDE. — Un homme d'expérience dans le commerce, désire emploi dans magasin de gros ou épicerie. S'adresser casier postal 274, Richmond, P.Q.

Achetez toujours vos Fruits et Légumes tels que Pommes, Oranges, Citrons, Pamplemousses, Atocas, Salade, Celeri, Tomates, Oignons Espagnols, Etc. — CHEZ —

EMPLOI DEMANDE. — Une dame désire un emploi pour prendre charge des chambres dans un hôtel. S'adresser à Boite 167, Bureau de Poste, Richmond, P.Q.

CORSET.—Vous trouverez chez nous le fameux corset réducteur de Madame X; nous le recommandons spécialement. AU BON MARCHÉ, Entrée Place du Marché et Cascades

EMPLOI DEMANDE. — Une jeune fille demande emploi dans une maison où il n'y aurait pas d'enfants pour travaux ordinaires du ménage. S'adresser au Courrier.

B. L. WESTER
117 RUE CASCADES
Téléphone 633

Le Courrier de St-Hyacinthe
Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis \$2.00 numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilité (Limitée) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

Vous êtes invité

L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE COTÉ annonce qu'elle a complètement réorganisé ses cours et amélioré son local. Le public est cordialement invité à lui payer, à titre d'encouragement, l'honneur d'une visite d'ici au premier septembre.

9 à 12 A.M. 2 à 5 P.M. 7 à 9 P.M.

LES COURS REGULIERS COMMENCERONT LE PREMIER SEPTEMBRE

L'Ecole Commerciale Pratique Côté.
ANGLE CASCADES ET ST-DENIS

La Cie de BRIQUE St-Laurent

71 rue St-Jacques, Téléphone Main 5757
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

Misericordia Hospital,

531 EAST 86th STREET New York City.

Bienveillant accueil fait par les Sœurs de Misericorde de New York à nos jeunes filles canadiennes anxieuses d'être infirmières.

Les Sœurs de Misericorde de la Misericordia Hospital, 531 East 86th St. New York, offrent à nos jeunes filles du Canada le précieux avantage de faire dans leur hôpital, un cours complet général de garde-malades; le cours s'ouvre en septembre prochain pour se terminer après deux ans et demi d'études et de pratique sur toutes les branches requises par la loi de l'Etat. Outre les avantages d'infirmières, nos Canadiennes trouveront là la pratique de la langue anglaise si elles veulent s'y perfectionner. Les connaissances au moins élémentaires de la langue anglaise sont requises, puis une instruction équivalente au diplôme modèle. — Des prospectus seront distribués en s'adressant à M. O. Auclair, 39 St-Dominique, St-Hyacinthe et pour plus d'informations, s'adresser à Sœur Supérieure.